

**RÉSEAU NATIONAL**  
**« JEUNES EN ERRANCE-JEUNES DE LA RUE »**

**RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU**  
**CLERMONT FERRAND**  
**19-20-21 novembre 2024**

**Rencontres financées par la Délégation Interministérielle  
à l'Hébergement et à l'Accès au Logement**

**Rencontres accueillies par la mairie de Clermont Ferrand**

**Réseau « Jeunes en errance-Jeunes de la rue »  
c/o Ceméa - 24, rue Marc Seguin - 75018 Paris**

Ce compte-rendu est disponible sur [www.jeunes-en-errance.cemea.asso.fr](http://www.jeunes-en-errance.cemea.asso.fr)

## SOMMAIRE

---

<b>Informations sur ces rencontres</b>	p. 3
<b>Conférences</b>	
<i>Le volet France-Jeunes de la recherche européenne Responsive</i>	
Agathe Osinski	p. 4
<i>Individuation-Individualisation. La place des usagers.</i>	
Josépha Moriau	p. 15
<b>Ateliers</b>	
Créer un GEM « Social » ?	p. 27
Intervenir en milieu rural	p. 27
Un chien en accueil de jour	p. 30
Interdisciplinarité dans le travail de rue	p. 32
Hébergement de femmes de la rue en petites maisons	p. 32
Accès aux soins et soins de rue	p. 33
Les sorties d'ASE	p. 35
Travailler avec les réseaux sociaux	p. 36
Travailler sur les projets plus que sur les besoins	p. 36
Les multi-partenariats	p. 37
Décalages entre injonctions des dispositifs et réalités du terrain	p. 38
Errance en QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville)	p. 39
Travailler le rétablissement	p. 39
Un projet rap en accueil de jour	p. 41
Le CEJ-R et le projet d'allocation inconditionnelle Meurthe et Moselle	p. 41
Le travail en centre-ville. Prévention spécialisée	p. 41
Les jeunes migrants mineurs/majeurs	p. 42
Les jeunes majeurs « ASE » accueillis en FJT	p. 43

## **INFORMATIONS SUR CES RENCONTRES**

---

### **Un réseau, des rencontres annuelles**

Le réseau national « *Jeunes en errance* » est né des actions expérimentales d'accueils conduites dans les festivals par les Ceméa auprès des jeunes en errance à partir de 1991.

Il a été officialisé et structuré en 1997 grâce à l'intérêt qu'y a apporté Xavier Emmanuelli, Secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, et avec la reconnaissance et le soutien financier apporté depuis par les ministères en charge de l'action sociale.

Les Ceméa organisent annuellement une rencontre nationale ouverte à toutes les équipes au travail avec des jeunes en rupture sociale. Ces rencontres sont organisées de façon itinérante dans des villes, ou des sites, où interviennent des équipes identifiées dans le réseau national.

Ces rencontres nationales qui existent de fait depuis 1995, alors centrées sur les bilans des interventions festivières expérimentales, existent depuis 1998 de façon structurée, formalisée, articulée avec les préoccupations professionnelles des équipes engagées dans le réseau.

Leurs comptes rendus sont tous disponibles sur [jeunes-en-errance.cemea.asso.fr](http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr)

### **Les rencontres 2024**

Les rencontres 2024 ont réuni 95 participants (dont de nombreux professionnels locaux) représentant 42 équipes du réseau (professionnels, travailleurs-pairs, usagers, étudiants et stagiaires). Deux équipes inscrites n'ont pas pu venir pour des raisons internes.

Trois formes de travail et d'échange ont été mises en œuvre :

- Un « *forum des pratiques* », où les équipes ont présenté en parallèle ce qu'elles font, et qui elles sont.
- Deux conférences :
  - Josepha Moriau, université catholique de Louvain. « Individualisation-individuation. La place des usagers, entre doctrine néolibérale et nécessaire prise en compte de chacun ».
  - Agathe Osinski, université Paris Nanterre. Dans le cadre de la recherche européenne « Responsive » portant sur la place des usagers dans les dispositifs sociaux et médico-sociaux, « France-jeunes : dispositifs d'insertion et de protection de l'enfance ».
- Dix-huit ateliers de partage de pratiques, différents et complémentaires.

Un concert de rap organisé par l'Accueil de jour de Clermont Ferrand, les artistes étant des jeunes accompagnés, a apporté une respiration professionnelle.

Le pilotage des rencontres a été porté par François Chobeaux, Patrick Chorowicz, Caroline Petit, Anne Sabatini, Frédérique Stevenin.

## **LE VOLET FRANCE-JEUNES DE LA RECHERCHE EUROPEENNE**

### **« RESPONSIVE »**

---

#### **Conférence par Agathe Osinski. Sociologue. Université Paris-Nanterre**

Je vais d'abord vous dire d'où je parle. Je suis chercheuse post-doctorale à l'université Paris Nanterre, en Sciences de l'Éducation. J'ai fait mes études à l'université de Louvain, en Belgique, où j'ai soutenu une thèse sur la participation dans les recherches : comment construire et mener des recherches qui s'appuient au moins en partie sur les savoirs expérientiels et les savoirs professionnels ? Ceci en s'appuyant sur le croisement des savoirs, une approche développée puis beaucoup expérimentée par le mouvement ATD Quart Monde, qui cherche à croiser les savoirs expérientiels des personnes en situation de pauvreté, les savoirs professionnels de personnes qui les accompagnent, et ceux des chercheurs académiques.

Je travaille depuis un an et demi - et on a encore un an et demi de travail - sur un projet universitaire européen intitulé *Responsive*, un anglicisme emprunté aux collègues politistes qui ont travaillé sur la capacité des administrations publiques à apporter une réponse aux demandes des citoyens et citoyennes : comment des fonctionnaires répondent à des demandes, des idées, des plaintes, venant des citoyens, des administrés ? Nous essayons d'appliquer cela aux services sociaux, au travail social. Mais nous sommes toujours en train de d'essayer de définir ce terme.

Je vais donc vous parler de ce projet, ses objectifs, ses étapes. Nous en sommes à la phase quatre ; mais je vais me centrer sur la phase deux de ce travail, qui portait sur l'expérience des personnes accompagnées et leurs perspectives de la responsivité.

Notre méthodologie est principalement qualitative et participative. Nombre de résultats ne vont donc pas vous surprendre, parce qu'ils portent sur beaucoup de choses que vous connaissez par votre travail, par votre expérience, par vos réflexions. Je vais aussi vous présenter quelques résultats, en montrant ce qui était inattendu pour nous. Et évidemment les limites de cette recherche. Je vais aussi vous parler des suites déjà en cours, auxquelles vous pouvez vous associer en vous impliquant dans les étapes à venir.

#### ***Responsive, un projet européen***

C'est un projet financé par le fonds Horizon Europe, un des fonds de recherche de la Commission Européenne. Ce projet a été soumis dans le cadre de l'appel à projets plus global : « Le futur de la démocratie et de la participation citoyenne ». Comme vous le savez, les services sociaux, le travail social n'est pas une compétence européenne. C'est aux Etats membres de définir leurs priorités et leurs moyens d'action. Pourtant notre projet a été retenu car il a été pris en compte pour la question de la construction de la démocratie.

Ce projet a été écrit et co-construit avec des acteurs académiques et des universitaires, mais aussi des acteurs associatifs, des autorités locales ou départementales, et des réseaux de professionnels dans six pays : Autriche, Danemark, France, Pologne, Portugal, Roumanie. Dans tous ces pays des collègues chercheurs sont au travail, mais pas seuls. Ainsi par exemple, en Roumanie, il y a l'engagement fort d'une association qui agit en formation et en évaluation du travail social. Y est également associée la section européenne de la fédération

internationale des travailleurs sociaux. C'est aussi pour eux une manière de réintégrer directement ce qui ressort de cette recherche, dans leurs réseaux et dans leurs communautés.

En France nous avons abordé ensemble les jeunes à risque d'exclusion sociale et la protection de l'enfance en nous centrant non pas sur les publics, leurs définitions, mais sur les services qui les accueillent, donc aussi ceux du handicap et de la santé mentale : les établissements et services sociaux et médico-sociaux, les foyers d'accueil médicalisé, mais aussi des programmes d'insertion professionnelle pour les personnes avec un handicap, les jeunes à risque d'exclusion sociale, les foyers de jeunes travailleurs et les structures de la protection de l'enfance. Certes ces trois secteurs ont leurs différences, leurs spécificités, mais comme ils ont pour partie le même public qui vit des situations complexes nous avons fait le pari de les analyser ensemble.

Les personnes qui y sont accueillies ne sont pas ou sont peu représentés au niveau des instances de démocratie représentative. Ce sont souvent des personnes qui, à cause de leur situation et des inégalités structurelles, peuvent être soumises à des risques accrus d'injustice et notamment ce qu'on appelle des injustices épistémiques. Je reviendrai dessus.

Ce sont aussi des personnes dont le quotidien ou le cours de la vie est très lié à des services sociaux et médico-sociaux parfois parce qu'ils y vivent ou parce que l'accompagnement dont elles bénéficient tient pour elles un rôle très important.

Les objectifs du projet sont explicitement normatifs. Le but est de chercher à accroître la capacité des politiques sociales et des services sociaux et médico-sociaux à apporter des réponses aux voix des citoyens et citoyennes, avec une attention particulière pour les personnes accompagnées par ces services. Mais on ne s'intéresse pas qu'à la responsabilité des services sociaux, mais aussi à celle des politiques sociales.

Nous avons aussi un parti-pris, qui est de considérer la voix des citoyens, citoyennes, comme étant plus que des besoins, donc parler aussi des aspirations, des envies, des idées, des contributions, parfois aussi des plaintes.

Aujourd'hui le mot « participation » est assez à la mode. Certains parlent même d'une injonction à la participation. On est appelé, en tant que citoyens, à participer à toutes sortes d'assemblées citoyennes, de budgets participatifs, de conseils consultatifs à différentes échelles. Il y a vraiment un engouement pour la participation. Mais les recherches portent beaucoup sur les dispositifs participatifs, pour comprendre comment ils ont été structurés et comment ils ont été construits, quelles étaient les méthodes, alors que très peu s'intéressent aux effets de cette participation, c'est-à-dire, en fait, de se placer après le processus en se demandant ce qui a été retenu de ce processus ? Ce qui s'est passé avec les personnes qui ont participé ? Qu'est-ce que les politiques ou les décideurs ont repris ? Et s'ils n'en ont rien repris, pourquoi ?

Cette recherche s'inscrit donc dans une volonté de comprendre mieux la question de la participation : participation, d'accord, mais en fait, quelle est la réponse à cette participation ?

Et pour être cohérents, dans ce projet on vise la co-construction à différents niveaux, et ceci déjà au niveau du consortium avec des acteurs académiques, non académiques, et des associations. De même pour les différentes étapes, de façon à toujours intégrer différents types de savoirs.

## **Les étapes du projet**

D'abord les phases une et deux, puis les suites.

La première phase était de nous familiariser avec le contexte et le cadre législatif et avec les discours politiques portant sur la participation et la responsabilité. Pour cela on a surtout utilisé des documents, des textes de lois, et différents projets politiques et associatifs. Qu'est-ce qu'on y dit sur la participation dans le contexte de nos six pays ? Est-ce qu'on voit apparaître cette notion de responsabilité ? La réponse : pas beaucoup pour l'instant.

La phase deux nous a permis de nous ancrer, de rentrer dans le contexte. Elle avait pour objectif de comprendre quelle est l'expérience ou la perspective des personnes accompagnées en matière de participation et de responsabilité.

Nous avons travaillé avec des comités d'usagers dans les trois domaines. Et c'est avec ces personnes-là qu'on a co-construit les outils méthodologiques, donc les grilles d'entretien, les grilles des *focus groups*, pour s'assurer que les questions étaient pertinentes, formulées d'une manière qui leur semblait pertinente et claire. Mais on les a aussi associées aux questions qui nous animaient concernant le recrutement des interlocuteurs, lesquels, comment les atteindre ? Ils nous ont posé des questions, ils ont insisté sur la confidentialité des entretiens et des réponses.

Après la collecte des données, l'analyse thématique a été faite avec les comités d'usagers pour identifier les divers axes qui ressortaient des entretiens.

## **Trois périmètres**

Trois périmètres principaux de la participation ont été identifiés.

D'abord, évidemment, la personne. Parfois c'est vraiment son projet, mais souvent on a parlé de l'injonction à avoir un projet. Ici l'observation porte sur sa relation aux professionnels qui l'accompagnent, sur les rendez-vous avec un ou une référente. C'est le plus souvent une participation individuelle.

Le deuxième périmètre est celui du service. Cela peut concerner le propre accompagnement de l'interlocuteur, mais aussi parfois, des questions de fonctionnement du service, des questions de l'équipe, de choses très pratiques comme le menu si on est dans un établissement avec repas servi. Il y a aussi les loisirs, les activités partagées avec une prise d'avis souvent par participation individuelle, par des moyens comme des enquêtes de satisfaction, des boîtes à suggestions. Ce sont donc des canaux à entrées individuelles, mais qui concernent le collectif. On intègre aussi dans ce second périmètre les CVS, des groupes d'expression, des réunions collectives où les personnes peuvent prendre la parole et dire leurs retours, leurs idées, etc.

Le troisième périmètre est celui des politiques. L'espace des assemblées permanentes ad hoc, que ce soit au niveau local, départemental, national tel le CNLE. Ces différents espaces participatifs qui veulent permettre de contribuer à l'élaboration et l'évaluation des politiques.

## **Les obstacles à la participation**

Rapidement nous avons pointé les obstacles à la participation. Qu'est-ce qui fait que les personnes ne participent pas ?

Le premier obstacle est évidemment lorsqu'il y a un manque d'espaces pour participer, soit qu'ils n'existent pas, soit qu'il soit supprimé par désaffection ou aussi parfois par emballement des participants (« ils ont eu peur qu'on foute le bordel »). Des jeunes placés disaient qu'ils n'avaient pas leur mot à dire par rapport au rythme des accompagnements, par rapport à leurs placements. Qu'ils regrettaient de ne pas être pas invités à participer aux réunions de synthèse, se trouvant forcés de passer par leurs familles d'accueil comme porte-parole.

Mais parfois c'était une question d'espaces qui existent tout en étant inadaptés. Ainsi dans le domaine du handicap et de la santé mentale, un mal-être qui peut être généré par trop de lumière, trop de bruit, trop de monde, et qui empêche d'être présent et de participer réellement.

Il y a aussi les espaces vécus comme trop formels, pas collectifs. Ainsi l'aménagement classique des bureaux des professionnels, chacun de son côté, avec le renvoi régulier des personnes à leurs propres difficultés.

Le premier problème, le premier obstacle à la participation, est donc très simple : l'absence d'espaces ou l'absence d'espaces appropriés pour participer.

Au troisième périmètre, celui de la contribution aux politiques sociales, on n'a pas vraiment trouvé d'espaces de conseil clairement dédiés aux jeunes en difficulté. Pour la protection de l'enfance il y a le CNPE, pour la précarité étudiante, les syndicats étudiants ; mais plus globalement, pour les jeunes à risque d'exclusion sociale, nous n'avons pas trouvé d'espaces qui leur permette une prise de parole, de produire des contributions...

En fait nous avons surtout trouvé des espaces dits « invités », ces espaces à la parole principalement descendante conçus par les décideurs qui invitent des personnes à venir porter à un niveau politique leur savoir expérientiel, leur demande, en fait des espaces de conseils consultatifs.

Donc de nouveau, pas ou peu d'espaces adaptés pour réellement participer.

Un autre obstacle, qui apparaît clairement dans le cadre du premier et du deuxième périmètre, les niveaux de l'individu et du service, est la peur des conséquences si on s'exprime sincèrement. Comment ma parole va être protégée ? Pour plusieurs personnes c'était vraiment le flou total. « On me dit de parler, mais moi je ne sais pas à quoi ça va servir ». Dans le même registre il y a la peur d'entrer en conflit avec un professionnel. « Si moi je dis que d'entrée qu'il y a un truc qui ne me plaît pas trop et que la personne le prend personnellement, on va être en froid, et moi, je ne peux pas être en froid, je ne veux pas. Je n'ai pas envie d'un conflit personnel, ça a trop d'impact sur moi ».

La peur aussi, pour les parents d'enfants placés, d'être, d'avoir encore plus cette étiquette de mauvais parents non compliant.

Cela concerne aussi les enfants : « je ne voulais pas être vu comme un sale gosse qui remet en question l'autorité du juge ».

Cette peur semble être accentuée par des situations de dépendance telle une mesure judiciaire sans alternative. Dans cette position la personne n'a pas de pouvoir, et peut penser que tout ce qu'elle dit ou fait peut potentiellement être utilisé contre elle.

Tout ceci dans un contexte global où les services sont saturés, avec de longues listes d'attente.

Troisième obstacle : pas de réponse, ou pas de réponse adéquate. Parfois les personnes disaient qu'elles exprimaient quelque chose, par écrit notamment, et qu'elles n'avaient pas reçues d'accusé de réception, donc sans savoir si cela avait été lu, entendu.

Parfois pas de trace écrite d'une demande ou d'une discussion, qui laissait penser qu'on leur demandait de parler, mais qu'en fait, derrière, rien ne suivait.

On a mené une partie des entretiens à l'île de la Réunion et là une phrase créole est sortie. Traduite en français elle dit « dans oui n'a point bataille ». C'est facile de dire oui, et puis après rien ne suit. C'est une manière d'éviter tout conflit.

Il y a aussi des structures consultatives, où la décision finale est prise par d'autres sans explication. On se dit « mais en fait, ça sert à quoi que je participe ? »

Tout ceci montre des degrés différents de la participation, de l'information à la décision, avec entre les deux, la consultation, la coproduction. Et plus on avance, plus on a du pouvoir, alors que quand ça en reste à une phase d'information ou de consultation c'est peu motivant de participer et de déployer beaucoup d'énergie car finalement ça ne mène peut-être pas à grand-chose. On peut parler ici de participation symbolique.

Un autre obstacle à la participation est de ne pas connaître ses droits, y compris le droit de participer.

Souvent, les personnes parlaient d'une forme d'asymétrie entre les informations qu'on a sur ses droits versus ses devoirs. Ils étaient très au courant des règles, de ce qu'il ne fallait pas faire, mais peu au courant de leurs droits.

Dans ce cadre il y a aussi la difficulté à avoir de l'information, d'avoir prise sur son propre accompagnement, sur son dossier. Ainsi des personnes qui ont vécu un placement et qui, même plusieurs années après, n'étaient pas très au clair de ce qui avait motivé ce placement, et qui avaient eu accès à seulement une partie de leur dossier après l'avoir demandé, qui recevaient des informations contradictoires venant du service et de leurs parents. Avec à la clé du mal à se positionner.

Il y a aussi l'effet du manque de confiance en soi, ne pas avoir la force ou les moyens d'exprimer certaines choses.

Et puis parfois des jeunes présents pour une courte période, qui ne voyaient pas l'intérêt de s'investir.

On fait donc l'hypothèse d'une interaction entre la participation et la responsivité. Si on participe, si on parle en pensant ne pas être entendu, cela va décourager de participer.

L'inverse fonctionne également : être entendu, être vraiment entendu, voir que sa parole a un poids, un impact, peut donner envie de continuer à participer, ou de participer plus.

## **Quelques dimensions de la responsivité**

On n'est toujours pas ici dans une définition de la responsivité, mais on a quelques dimensions qui sont ressorties des entretiens.

D'abord, à la base, l'accessibilité des services, qui plus est évidemment leur simple existence. Il faut déjà que les services puissent répondre et aient la capacité, les ressources pour cela. C'est difficile de parler de responsivité quand, pour différentes raisons, on ne peut pas accueillir quelqu'un, on ne peut pas le soutenir. On voit bien ici l'imbrication des politiques sociales et des services sociaux dans les politiques sociales qui déterminent les critères d'éligibilité, les manières d'accompagner, etc.

Alors accessibles, oui, mais avec des services qui réagissent à des sollicitations, par exemple à des appels à l'aide ou à des situations de danger, qui disposent d'une capacité et de ressources nécessaires pour répondre.

Ensuite, il faut des professionnels attentifs à ce que les personnes expriment, à leurs envies, à leurs aspirations, même quand la personne n'est pas encore très claire.

Arrive alors une question qui est en train de nous faire repenser les choses au sein du projet : « comment être attentif à la parole ou à l'expression de personnes qui n'ont pas de parole ou d'expression, par exemple, dans des situations de handicap ou les personnes n'ont pas la possibilité de s'exprimer ? ». Parmi les éléments de réponse on repère la qualité de la construction de la relation, une relation basée sur la confiance, la connaissance de l'autre, afin de pouvoir être attentif aux formes d'expression non-verbale.

Il y a la dimension de l'adaptation : l'idée est de pouvoir s'adapter à la personne, à sa situation, à son évolution.

Vient aussi la question de l'accompagnement. Accompagner vers une forme d'autonomie ou d'émancipation, qui n'est pas la même pour tout le monde. Accompagner est à reprendre dans son sens premier, marcher avec, cheminer ensemble.

## **Des résultats moins attendus**

Ils sont venus initialement des comités d'usagers impliqués dans la recherche. Quand on leur posait la question « mais en fait, vous, comment vous faisiez pour faire entendre votre voix ? » ils nous répondaient qu'ils mettaient en œuvre des stratégies qu'on a appelées alternatives. Par exemple, « nous, on écrit au juge, on ne passe pas par les services sociaux, on écrit directement au juge, et ça marche ». A partir de cette piste-là, on a commencé à analyser les entretiens sous cet angle-là, et on a identifié quatre types de stratégies.

La première, c'est d'identifier des raccourcis en cherchant à contacter directement la personne qui a autorité.

La seconde, c'est de trouver des alliés ; par exemple, contacter un avocat, ou créer ou rejoindre des espaces collectifs en dehors des services.

La troisième c'est de s'approprier et d'adapter les espaces existants en les investissant à plusieurs. Ces stratégies alternatives peuvent être comprises comme étant la reprise d'une certaine forme de pouvoir,

individuel ou collectif, et comme une forme de résistance aux injustices liées aux différences de statuts. C'est un pouvoir pris.

Il y a aussi une quatrième alternative qui est de renoncer, quitter l'espace où on n'est pas entendu. Voir certains refus de contrats jeunes majeur par des jeunes. Mais ce n'est pas toujours possible.

### **Les limites de cette recherche**

On a travaillé avec un échantillon relativement petit ; c'est très difficile de généraliser. Et puis, il ne s'agit pas de dire que c'est partout comme ça, surtout étant donné la grande variété d'acteurs qui interviennent dans les situations, même à l'intérieur d'un même secteur.

Mais c'est intéressant de repérer certaines situations, en particulier les stratégies alternatives qui peuvent être mises en place et certains obstacles à la participation. Ce ne sont pas des points généraux, ni universels, mais ils sont potentiellement transférables à d'autres contextes.

### **La suite...**

On vient de terminer la phase trois, mais le rapport n'est pas encore sorti. Cette phase-là portait sur des actions citoyennes, collectives et artistiques qui visent à questionner le fonctionnement des services sociaux et des politiques sociales. Des formes d'action collective comme des pétitions, des manifestations, des campagnes, et aussi des actions artistiques, et leurs perspectives sur la responsabilité, avant tout, des politiques, des décideurs.

On est en plein dans la phase quatre. On s'intéresse aux professionnels et aux décideurs politiques pour essayer de comprendre quels sont les processus organisationnels, mais aussi la culture organisationnelle, la manière d'organiser la prise de décision qui permet, ou non, d'augmenter la responsabilité. Quels sont les freins et les leviers de cette responsabilité du point de vue des professionnels, des cadres, des directions et des décideurs politiques ?

On vient pour cela de mener toute une série de focus groups, on est encore en cours de travail avec des entretiens avec des décideurs politiques à différentes échelles.

La deuxième partie de cette phase quatre va être la co-construction d'un modèle de responsabilité : comment relier entre eux les différents facteurs qu'on identifie, qui facilitent ou freinent la responsabilité au sein même des services. En fait, comment modéliser la responsabilité à l'intérieur d'un service ? Cela se fera en février 2025 sur le campus de Nanterre, et vous êtes invités à prendre part à cette modélisation participative. N'hésitez pas à nous contacter !

La phase cinq, qui va durer presque un an, est encore floue parce qu'il s'agit de synthétiser les résultats des autres phases et puis de mener une expérimentation qui vise à accroître la responsabilité : réfléchir à des espaces pour où les jeunes à risque d'exclusion sociale peuvent prendre la parole, construire des propositions politiques, évaluer des politiques... On est en pleine réflexion. Donc, si vous avez des idées, si vous avez envie de travailler avec nous, vous êtes aussi les bienvenus.

## **Pour finir, des questions pour vous**

Dans quelle mesure ces observations font écho à votre expérience et vos réflexions ?

Comment est-ce que dans vos services, dans vos équipes, vous cherchez la participation des jeunes ? Pour quelles raisons ? Qu'est-ce que vous mène à chercher cette participation ?

Quels sont les espaces, les moments ou les interactions qui favorisent la prise de parole des jeunes ? Et selon vous, qu'est-ce qui la freine ?

Concernant la responsabilité, qu'est-ce que vous faites une fois la parole déposée, émergée ?

Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir la capacité d'accueillir cette parole, de la traiter en équipe, de formuler des réponses ?

Et dans tout ce que j'ai dit, mais aussi dans toutes ces questions sur la participation et la responsabilité, qu'est-ce qui vous pose question ? Qu'est-ce que vous vous dites qu'il faudrait qu'on explore plus dans notre recherche ?

Qu'est-ce qui vous chiffonne ?

## **Discussion**

### **Ce que vous rapportez sur la France se retrouve dans d'autres pays ?**

Il y a beaucoup de choses qui se recoupent entre les différents pays. Il y a beaucoup de similarités. On a un rapport européen qui croise les résultats.

Il y a évidemment des nuances importantes liées au niveau global de développement socio-économique et au type de développement de l'action sociale, porté par un tissu associatif tourné vers la responsabilité ou piloté par la puissance publique.

### **Un participant**

Je voudrais témoigner et faire part d'une réflexion sur l'expérience en tant que Conseiller départemental.

C'est quoi la pratique de la participation en tant qu' élu ? Les départements partagent la compétence sociale avec peu de partenaires. Un peu l'Etat, mais globalement ils ont la compétence sur soixante-quinze, quatre-vingts pour cent des politiques sociales.

Donc, on pourrait se dire : bon, finalement, rien n'empêche les équipes d'élus, les équipes administratives, de faire de la participation et d'aller loin dans la recherche de la responsabilité. Mais quand on place les enjeux on se rend compte qu'on est dans un roman impossible, parce qu'ils jouent contre nous. Les enjeux pour les élus, c'est de dire : la participation on ne sait pas tous faire, toutes couleurs politiques confondues. On ne sait pas bien faire, et en plus on va nous faire des reproches. Donc, ça ne joue pas facilement pour nous, élus, de dire on va vers la participation, parce que très vite, on va se prendre des engueulades. Vous n'avez pas les moyens, qu'est-ce que vous faites ? Et on ne pourra pas se satisfaire de réponses du type « c'est pas nous c'est l'état »,

c'est pas nous, c'est les choix du gouvernement... Les budgets des collectivités jouent contre nous. Les enjeux sont aussi dans le dialogue, parce qu'il est inéquitable, c'est une institution de la soumission. Habillez-vous, parlez correctement...

Alors là on joue la montre. Si on ne fait pas grand-chose, on aura peu de reproches, à l'inverse on aura des élus désabusés qui vont abandonner parce que c'est trop dur. Et donc, du coup, cela renforce la petite musique du ça ne sert plus à rien d'aller au dialogue parce que c'est trop compliqué, et en plus, on n'a que des coups à y prendre.

On aura besoin de passer un cap nouveau sur le fait qu'on accepte un dialogue équitable, un dialogue sur le concret, sans mettre tous les enjeux sur la participation, parce que sinon on ne va pas maîtriser les réponses et donc on ne pourra pas s'engager qualitativement dans ce type de choses. Et pour finir, nous élus on a besoin de professionnels exigeants et d'usagers-électeurs exigeants, de pouvoir faire de la formation auprès de nos collègues, parce que ni l'administration ni les élus ne sont bien préparés à ce type de choses.

### **Un participant**

On a un écueil institutionnel important en France, c'est que la République est une mère parfaite pour tous ses enfants.

Elle délègue la mise en acte du social à des professionnels qui savent beaucoup mieux que les usagers, ce dont ceux-ci ont besoin, et notre révolution nécessaire est de sortir de cette position dominante de bienveillance.

### **Une participante**

Cette recherche est financée par l'Europe. Alors, quel va être son impact ?

### **Agathe Osinski**

La Commission Européenne finance ce projet et nous donne la responsabilité d'essayer d'avoir un impact. Ce qu'on peut faire c'est, déjà, de partager nos résultats avec des réseaux de professionnels : la Fédération internationale des travailleurs sociaux qui est dans l'équipe, nos collègues qui forment des futurs travailleurs sociaux, des futurs cadres. Faire dialoguer la pratique et la recherche.

Ensuite, est-ce que l'Europe ira jusqu'à proposer une législation sur la participation ? Je ne pense pas.

Et souvenons-nous que l'Europe n'a pas compétence sur les services sociaux. Par contre, elle a la possibilité de coordonner l'action, d'impulser l'action, de financer différentes actions. Donc, on peut déjà réfléchir à faire avancer cette idée de responsabilité dans les services sociaux et dans les administrations. Penser à une participation qui sera effective et pas juste symbolique, pas juste une à une démarche de qualité du type HAS. Si on peut essayer de traduire quelques concepts, quelques résultats de notre recherche qui seront pris en compte dans des projets, des recommandations, c'est intéressant : par exemple soutenir des expérimentations dans des durées moins contraintes qui laisse le temps d'une meilleure collaboration entre des professionnels et des personnes accompagnées, sans l'obligation d'un projet à rédiger en urgence... Si on peut faire passer des messages pour que, dans des recommandations, dans des appels à projets, ça soit pris en compte ce sera déjà ça de gagné.

### **Un participant**

Je travaille en mission locale, avec des jeunes de la rue.

Où et quand leur a-t-on demandé leur avis avant d'inventer les dispositifs qu'on est chargés de mettre en œuvre ? Et moi comme professionnel, quand m'a-t-on demandé ce que je pensais de ce qui est à faire ?

Et à propos des stratégies alternatives. Il me semble qu'elles sont très individuelles, et qu'au fond leur réussite dépend du bon vouloir de la personne visée.

### **Agathe Osinski**

Dans les stratégies alternatives il y en a qui sont clairement collectives avec la recherche ou la création de collectifs « hors institution ». Et même quand elles commencent comme une stratégie individuelle, il y a recherche d'alliées proches.

### **Un intervenant**

La loi 2002-2 peut être appliquée de diverses façons : a minima en faisant bien semblant d'associer, ou en s'en servant pour développer des groupes, des actions, du collectif.

N'oublions pas non plus que la rébellion est un moyen de communiquer. De refuser en le montrant à sa façon.

### **Agathe Osinski**

Je vais revenir sur la question de l'Europe.

On peut trouver surprenant que le projet ait été financé par l'Europe.

Quand on projette une recherche on cherche des financements à différents endroits, et ici la dimension européenne nous permet de travailler entre différents pays, de ne pas nous limiter à la France. Et notre travail sera de porter ce qui en ressort en faisant le lien entre ce qui se passe dans les différents pays, pour faire émerger certaines choses qui sont problématiques. C'est intéressant également au niveau des politiques, avec l'identification dans plusieurs pays d'actions citoyennes à l'initiative de jeunes en dynamique ou en situation d'exclusion qui se structurent et créent des forces. C'est peut-être un espace où l'Europe politique peut agir par des recommandations, en dehors du champ strict des politiques sociales sur lesquelles elle n'a pas de compétences directes.

A propos du terme anglais *responsive*. On cherche un mot qui marche en français. *Réactivité* ? Ce n'est pas tout à fait ça. *Capacité à répondre* ? L'intérêt pour la France de ce nouveau mot, un peu bizarre, c'est de permettre de décaler un peu son regard.

### **Une participante**

Je suis beaucoup plus motivée pour la participation quand elle a pour but d'interpeller et de faire évoluer les politiques sociales, que par la participation qui consiste à choisir collectivement les menus.

J'ai l'impression qu'on a tellement dit qu'il faut que les gens y participent, participation partout, qu'au bout on a formalisé ça avec des boîtes à suggestions et des CVS vides de sens. L'impression qu'on s'auto-congratule tout en n'allant pas chercher réellement la participation des jeunes.

Je me demande si nous on n'a pas également à chercher des stratégies alternatives afin que les jeunes soient entendus. Est-ce que nous aussi, on n'a pas des stratégies alternatives à trouver ?

### **Un participant**

Voir la loi de 2002-2 qui a transformé les usagers-destinataires en consommateurs.

### **Une participante**

En tant qu'usagère, je voulais vous dire que la participation des jeunes est souvent mise un peu de côté parce que, pendant très longtemps, on ne nous a pas forcément laissé la parole, on ne nous a pas demandé notre avis sur ce qu'on voulait faire, où est-ce qu'on veut aller, qu'est-ce qu'on attend de la structure qui nous accompagne ? Comment donner envie aux jeunes concernés d'exprimer ce qu'ils souhaitent ?

### **Une participante**

Nous on projette de monter une association avec les jeunes du dispositif d'aide à l'insertion qu'on pilote, par eux, entre eux. On nous dit « c'est une amicale, un CVS, un GEM... ; ». On ne sait pas. Mais ce dont on est certains c'est qu'il faut que ce soit un espace autonome et formalisé, parce que c'est la formalisation au titre de la loi de 1901 qui permet à la fois de co-construire les jeunes, de co-construire une parole structurée investie, et de porter une parole structurée vers l'extérieur. Un cadre légal est symboliquement important pour dépasser le simple lieu de paroles entre copains.

### **Une participante**

Dans la phase une vous avez rencontré des lieux où des personnes accompagnées sont dans les CA ?

### **Des participants**

Il y en a ici : le CA de la Tribu de Tachenn à Lannion, le travail collectif sur le projet à La R'source à Nantes.

## **INDIVIDUALISATION-INDIVIDUATION. LA PLACE DES USAGERS, ENTRE DOCTRINE NEOLIBERALE ET NECESSAIRE PRISE EN COMPTE DE CHACUN**

---

**Conférence par Josépha Moriau, Sociologue. Université catholique de de Louvain (Belgique)**

**D'abord, je vais vous présenter brièvement le cadre de ma recherche doctorale.**

Je l'ai commencée en 2019 à l'Université catholique de Louvain, en Belgique, au sein de la chaire Economie sociale-Les petits rien. En Belgique, l'association *Les petits rien* ressemble à ce qu'est Emmaüs en France : la vente en magasins d'objets de seconde main récupérés permet de financer des actions sociales auprès de personnes démunies : des centres de jour, des maisons d'accueil (en France CHRS) ... Et les Petits rien financent des recherches portant sur des questions qui les concernent : la sortie du sans-abrisme, la validité de nouveaux dispositifs, un travail sur les pratiques... C'est dans ce contexte que ma question de recherche a émergé, avec une forme collaborative puisque je l'ai conduite avec eux.

Ma question d'entrée était « *comment des dispositifs de sortie du sans-abrisme réputés collectifs se distinguent de dispositifs individuels dans leur capacité à soutenir la réintégration sociale des personnes à qui ils sont destinés ?* »

J'ai distingué deux axes principaux, donc deux sous-questions, deux portes d'entrée pour répondre à cette question : d'une part, aller voir comment fonctionnent ces dispositifs, identifier les leviers, les freins, ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins, tout ceci en étant attentive à l'articulation collectivité-individualité ; la seconde était d'interroger ce que signifie « sortir du sans-abrisme ». C'est la réintégration sociale ? Ces deux axes sont évidemment en lien, parce que la manière dont on va considérer la réintégration sociale façonne la manière dont on pense et met en forme les dispositifs d'aide aux personnes sans-abri.

**Quelques mots sur la méthodologie.**

Avec Les petits rien on a choisi trois dispositifs. Les maisons d'accueil car on les considère comme très collectives ; Housing first qui est quelque chose de très individuel ; et entre les deux, un dispositif belge d'accompagnement au logement, de guidance à domicile qui, une fois que les personnes sont sorties des maisons d'accueil et ont trouvé un logement individuel, va maintenir un accompagnement psychosocial.

A propos de Housing first. Ce dispositif a démarré en Belgique en 2013, et une première évaluation en 2016 montrait des résultats très positifs avec environ 90% de maintien en logement en fin d'accompagnement. En 2020, avec d'autres collègues de l'université de Louvain nous allons être chargés d'évaluer une expérimentation qui va s'appeler l'expérimentation affiliation sociale, qui vient du fait que, même si les résultats de Housing first sont très positifs, les travailleurs sociaux parlent cependant d'isolement social, de difficultés à recréer du lien autour de ces personnes. L'expérimentation portait sur l'embauche de coachs « réaffiliation sociale » dans les projets Housing first. L'objectif était de recréer du collectif, du lien social, autant de questions qui n'étaient pas

Rencontres nationales « Jeunes en errance – Jeunes de la rue » 2024

développées dans le projet initial. C'est la recherche liée à cette expérimentation qui a constitué le volet « Housing first » de ma recherche doctorale.

### **Bref retour sur l'histoire du social belge**

Pour comprendre pourquoi les dispositifs sont ce qu'ils sont, et aussi pour comprendre ce qui est derrière la notion de réintégration sociale, j'ai fait aussi tout un travail d'historicité. Sans le détailler ici, je vais en reprendre quelques points importants. D'abord il faut savoir que durant les 20-30 dernières années en Belgique, il y a une modification très forte dans la manière de penser l'aide aux personnes sans-abri, pensée de manière de plus en plus individualisée. Cela s'inscrit évidemment dans la vague globale d'individualisation des réponses aux problèmes sociaux, liée à l'Etat social actif. Dans le traitement du sans-abrisme l'expression de cette individualisation, de la réponse apportée, va être l'apparition de Housing first.

D'autre part, cette nouvelle logique va conduire à une remise en cause des dispositifs collectifs qui vont être attaqués sur les problèmes sécuritaires mais aussi sur leur caractère désautonomisant.

Un autre point important est que, en Belgique, le secteur associatif va perdre de son autonomie dans les années 1990 avec le système de la tutelle où l'Etat fait de ce secteur l'instrument de mise en acte des objectifs qu'il définit en les finançant pour cela. La contrepartie est que l'Etat définit les missions, les fonctionnements internes, les qualifications exigées du personnel...

J'ai aussi fait un pas de côté en allant passer quatre mois au Québec pour voir les pratiques qui y sont développées.

### **Clarifier et complexifier Individuel et Collectif**

Pour essayer de répondre à la question de recherche, dans un premier temps je suis allée voir sur le terrain ces dispositifs individuels et collectifs, pour essayer de voir en quoi cela aidait les gens.

La manière dont ma question de base est posée laisse penser qu'on aurait des infrastructures collectives qui impliqueraient des pratiques collectives, et qui travailleraient principalement sur l'inscription dans une communauté et donc sur la création de liens sociaux, tout ce qui touche plus au collectif. Et de l'autre côté, on aurait des infrastructures très individuelles, qui auraient des pratiques plutôt individuelles et qui travailleraient plutôt sur tout ce qui est lié à la personne, à son individualité, à son autonomie.

Je suis donc partie dans une définition du collectif et l'individuel très liés à l'infrastructure, et au fait qu'être dans un dispositif, soit à plusieurs, soit dans un logement individuel, ça façonnera les pratiques professionnelles.

Je suis allée voir ce qui était similaire et ce qui était différent dans les trois dispositifs et, très vite, je me suis rendue compte, évidemment, que ce n'était pas si facile que ça et que, en fait, il n'y avait pas une distinction claire entre collectif et individuel, mais plutôt des points de tension, des points intermédiaires et une complexité. C'est là que ça devient intéressant.

Dans un premier temps je vais me rendre compte que la définition même du collectif est plurielle au sein même du groupe des structures très collectives. Et il y a deux types de collectivité : une que je vais appeler « organisationnelle », l'autre « sujet-acteur politique ».

La première est une collectivité induite par le nombre. L'effectif des maisons d'accueil va de quinze à plus de cent personnes. Cette mise en collectif peut représenter des problèmes de disputes liées au rangement, au partage du quotidien entre des gens qui ne s'entendent pas, avec les problèmes de sécurité, de vol... Mais elle va aussi générer des ressources mobilisables : des solidarités directes de proximité comme faire garder ses enfants par la dame d'à côté, se faire remplacer dans les tâches à effectuer, faire passer un message aux travailleurs sociaux quand on n'est pas là... Ces ressources sont liées à la durée du séjour dans la maison d'accueil, et vont s'arrêter une fois que la personne en sort. On ne sait pas lesquelles vont s'inscrire dans une temporalité plus longue.

Le deuxième type de collectivité qui peut se créer dans les maisons d'accueil est ce que je vais appeler la collectivité sujet-acteur. C'est une collectivité plus choisie, qui va en général plutôt se construire entre sous-groupes, entre personnes qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes origines, la même manière de voir le monde.

Cette collectivité c'est tout ce qui va relever de la construction de liens sociaux sur le long terme, dont la création d'amitié. Ça va créer des ressources qui vont perdurer dans le temps. Il est important de dire que l'une n'implique pas l'autre : ce n'est pas parce que on a beaucoup de gens dans une maison d'accueil, avec une collectivité organisationnelle qui va se créer, que de facto il va y avoir une collectivité politique.

Donc, dès le début, je me rends compte qu'il y a une espèce de confusion autour de ce qu'on considère être un collectif. La manière même dont les travailleurs sociaux la maison d'accueil influe sur le type de collectivité qui va s'y développer.

A l'inverse, même dans des structures très collectives, je me suis rendue compte qu'il y avait des attentions apportées à l'individualité des personnes. Dès leur entrée elles doivent élaborer un projet individualisé avec leurs travailleurs sociaux, elles vont fixer ce qu'elles vont faire pendant leur séjour et les moyens à mobiliser pour y arriver. On voit bien qu'il y a vraiment une grande attention sur le fait de mettre en place un accompagnement qui va être vraiment centré sur la personne, sur ses besoins, sur ses envies. L'individu est donc vraiment au centre de l'accompagnement et, surtout, il doit prendre une part active dans ce processus de réintégration sociale dont il est finalement considéré comme responsable.

Après évidemment, dans les prises en charge très individuelles du type Housing first, il y a vraiment une attention sur le fait de réinscrire les gens dans des collectifs.

### **Des tensions entre prise en charge individuelle et vie en collectif**

On voit que le travail social est très axé sur la personne à un niveau individuel. Et cette prise en charge très centrée sur l'individualité va amener toute une série de tensions en lien avec la collectivité à vivre, et ce à plusieurs moments-clés.

Le premier moment, c'est avec tous les enjeux en termes d'accès en maison d'accueil. Des questions telles que les questions de santé mentale, d'addictions, de consommation, vont peser dans la balance de l'admission.

De nombreuses fois j'ai pu voir une hésitation à prendre en charge des personnes qui avaient une ou plusieurs de ces problématiques. Ces critères de non-admission ne vont pas être pensés par rapport à la personne dans son individualité, mais en lien avec le collectif. On va mettre un quota maximum de certaines problématiques pour plusieurs raisons. D'abord, il y a la question de du risque d'influence : *on a déjà quelques personnes qui*

*consomment. Si on met encore une ils vont s'influencer et ça va aller de pire, en pire. Il y a aussi le temps que peut représenter la prise en charge de ces personnes, le fait de devoir prendre plus de temps pour certaines personnes et d'avoir un sentiment d'injustice par rapport aux autres. Et puis la question de ne pas se sentir adapté, ne pas se sentir armé pour faire face à certaines problématiques. Donc, vu qu'ils pensent qu'ils n'ont pas les moyens ou qu'ils ne sont pas armés pour faire du bon travail, ils peuvent refuser certaines personnes dans la maison d'accueil parce qu'ils ne sentent pas préparés.*

La prise en charge individuelle va donc être mise à mal en lien avec le fait qu'il y a un collectif et que ce serait trop compliqué au sein de celui-ci. Cela c'est en termes d'accessibilité, avant même de rentrer à la maison d'accueil.

Après, au-delà à de la nouvelle admission, il y a aussi toutes les questions de renvois qui sont des enjeux en termes de prise en charge de personnes. Je ne parle pas des renvois automatiques avec des violences, etc, je parle de renvois en lien avec la collectivité.

*Une des raisons beaucoup entendue, c'est toute la question de la dynamique de groupe, ce qui pose évidemment la question de la difficulté d'attribuer à une personne la responsabilité d'une dynamique de groupe. Un travailleur social disait : on a eu un jeune qui, quand il est présent, est un peu le leader de la bande et monter les uns contre les autres. Alors, nous, ce qu'on a tendance à faire, c'est pour le premier avertissement, va prendre l'air une semaine dehors, si on sent qu'il y a tout de suite un apaisement de la maison, ça veut dire que lui, c'est un élément perturbateur. Alors on lui dit que pendant une semaine la maison a été hyper calme. C'est bizarre. Bon, on va être vigilants du coup. Tu peux revenir, y a pas de soucis, mais si ça déconne, on sait qui on doit faire partir.*

Il y a aussi les enjeux liés à des trajectoires non-linéaires, très difficiles à prendre en compte dans nos collectivités. Or, on le sait, les trajectoires de sortie du sans-abrisme peuvent être non linéaires, avec des moments de rechute, on revient dans la structure, on retourne à la rue... Mais dans les maisons d'accueil c'est difficile à prendre en compte parce qu'il y a des listes d'attente énormes *et si quelqu'un n'utilise pas sa chambre pendant deux jours c'est problématique.*

Il y a aussi les personnes qui n'investissent pas leur projet personnel, et très vite cela va être pensé en lien avec le collectif et en lien avec ces listes d'attente. Si on pense que cette personne n'a pas la volonté de vraiment s'en sortir, ou si elle ne montre pas vraiment qu'elle s'investit dans son projet, en fait on va considérer elle est en train de prendre la place de quelqu'un d'autre. Mais même sans parler de prendre la place de quelqu'un, un travailleur social disait on préfère travailler avec quelqu'un qui en a envie plutôt que quelqu'un qui ne se mobilise pas.

Un autre enjeu, très important dans les maisons d'accueil, c'est le sentiment de ne pas être adapté au profil d'une personne. Le public sans-abri accueilli dans les structures d'hébergement est très varié. Il présente un large panel de trajectoires, de difficultés rencontrées et de séquelles laissées par l'histoire personnelle. Alors les structures d'accompagnement et d'accueil vont avoir tendance à se spécialiser dans certaines problématiques, en considérant que certains publics nécessitent une approche particulière en lien avec leur propre histoire. On a alors des maisons d'accueil pour femmes victime de violences conjugales, des maisons d'accueil plutôt sur tous les problèmes d'addiction, de toxicomanie, d'autres pour jeunes, d'autres pour personnes ayant un problème de santé mentale... Il ne s'agit pas de remettre en cause le fait que certaines problématiques nécessitent des approches particulières, mais la spécialisation des services, qui va de pair avec leur saturation, va amener une limite dans l'accompagnement de certaines personnes qui vont cumuler des

Rencontres nationales « Jeunes en errance – Jeunes de la rue » 2024

problèmes. Cela pose donc la question de la limite de l'accompagnement de tous avec en filigrane la question de ceux que l'on appelle les incassables, ces personnes qui sont trop pour une catégorie, pas assez pour une autre.

Les services vont se sentir finalement de moins en moins armés pour faire face à toute une série de problématiques multiples et vont douter de leurs capacités à accueillir certains profils. Du coup ils vont avoir tendance à renvoyer certains publics vers des structures qui seraient plus adaptées, sauf que la saturation des services va faire que finalement il n'y aura pas de place possible.

Ceci va amener les maisons d'accueil à deux choses. D'abord, à un sentiment d'impuissance, de ne pas pouvoir prendre en compte une personne, et donc avoir l'impression de faire vraiment un mauvais travail. Et puis ça va conduire à la limitation de l'accueil inconditionnel et de bas seuil. Tout ceci produit à ce que Julien Damon a appelé un « effet Mathieu », en référence à l'Evangile : *à celui qui a on donnera et il aura du surplus, et à celui qui n'a pas on enlèvera ce qu'il a*. On en arrive à donner plus à ceux qui ont déjà, et moins à ceux qui n'ont pas déjà.

### **Pour conclure cette partie**

- Le collectif, ça ne veut pas toujours dire créer des liens sociaux qui vont perdurer longtemps. L'individualisation concerne aussi les dispositifs collectifs.
- Dans les prises en charge très individualisée on peine à remettre du collectif
- Ces interactions entre individuel et collectif vont amener nombre de tensions qui vont mettre à mal la prise en charge.

Tout ceci permet de rompre avec une vision binaire dans lequel le collectif amènerait le collectif et l'individuel amènerait l'individuel. Même dans les maisons d'accueil, les travailleurs sociaux vont travailler sur des situations vraiment individuelles et offrir aussi des solutions de plus en plus individualisées.

Finalement, je me rends compte que, que ce soit dans des structures collectives ou dans des structures individuelles, si on regarde ce que ces pratiques vont créer en termes de réinsertion sociale, il n'y a pas vraiment de grandes différences. Et pour reprendre ma question de base qui est de voir ce qu'il distingue dispositif collectif et dispositif individuel, je me rends compte que la réponse n'est pas très claire. En tout cas, il n'y a pas une réponse toute faite.

### **La réinsertion sociale, c'est quoi ?**

Ceci me conduit à mon deuxième axe : qu'est-ce qui fait que la réinsertion sociale c'est quelque chose qui va se travailler principalement individuellement ? Qu'est-ce que ça révèle finalement de la manière dont on pense l'intégration sociale et, dans un deuxième temps, qu'est-ce qu'implique cette manière de voir la réintégration sociale sur le travail social ?

Ce qui explique aujourd'hui la primauté de l'individualité dans les pratiques de réintégration sociale, c'est que l'intégration sociale, non pas la réintégration sociale, juste l'intégration sociale, est vraiment basée là-dessus. Aujourd'hui être un individu intégré dans la société c'est être un individu singulier, autonome, qui s'auto-réalise, qui a un projet, des envies, des besoins... Ceci est valable pour tout le monde. En fait être intégré par son individualité est devenu la norme sociale.

Je reprends l'argument de Dahlia Namain, une sociologue canadienne : « *Cette aspiration commune à l'individualité dans les sociétés contemporaines n'est pas tant le propre d'un individu psychologique, déconnecté du tout, ni l'apanage d'un groupe ou d'une position sociale spécifique divisant inclus et exclus, mais constitue aujourd'hui une mesure commune de liaison entre les acteurs, une grammaire sociale, un nouvel état de l'être-ensemble* ».

Pourquoi c'est comme ça ? Parce que nos sociétés ont évolué, et que dans nos sociétés modernes les individus sont beaucoup moins intégrés par leur position sociale et beaucoup plus par leur singularité. Avant on faisait partie d'une catégorie sociale, d'une position sociale dont on avait intégré les normes, et on était intégré par cette appartenance à un groupe social. Aujourd'hui au sein d'un groupe social il y a de plus en plus de trajectoires différentes, et chacun a finalement de plus en plus envie de se singulariser, et donc on est beaucoup moins déterminé par notre appartenance à un groupe social. Il y a un basculement où on a de plus en plus envie de se détacher d'une classe sociale et de se singulariser.

### **L'autonomie**

On va voir qu'au sein d'une collectivité de personnes qui vont partager la même situation, ici le fait d'être une personne sans-abri, on va axer les solutions plutôt sur les particularités de cette personne et sur sa singularité. Cette notion de singularité va aussi être demandée aux personnes : avoir un projet individuel, avoir envie d'être autonome et se donner les moyens de l'être.

Un travailleur social disait *au final, c'est à eux de découvrir ce qu'ils veulent. La plupart, c'est le monde du travail. Donc, nous, on va dans cette direction. Là, à côté cette direction principale, on peut vraiment prendre le temps avec. Certains, c'est la foi, pour d'autres c'est le sport. Prier, ça change la vie de certains, pour d'autres le foot. À nous d'en tenir compte et de pouvoir encourager quelqu'un dans sa voie. Ça va faire toute la différence à voir comment la personne est dans son monde.*

Il y a une notion qui va mettre vraiment en exergue de manière assez forte cette logique de singularisation qu'on connaît tous, qu'on entend beaucoup, très présente dans le travail social, c'est la notion d'autonomie, très importante en Belgique parce que pensée comme étant la base de la réintégration sociale. Finalement, se réintégrer socialement c'est retrouver son autonomie. C'est essentiel chez nous parce qu'elle va être reprise légalement dans toutes les missions des dispositifs d'aide aux personnes sans-abri sans jamais être vraiment définie. Pourtant cette notion omniprésente est assez floue, alors qu'étymologiquement l'autonomie, c'est le fait de vivre par ses propres lois, de se gouverner par ses propres lois.

Ce qu'on observe dans le travail social, c'est que, de manière globale, la notion d'autonomie va plutôt se rapporter à la manière dont elle est pensée par les pouvoirs publics, plutôt liée à une bonne manière de vivre qui serait indépendant des systèmes d'aide, des systèmes d'aide sociale, et qui serait plutôt liée au fait de gérer ses factures, de ne pas avoir de dettes, de bien tenir sa maison, savoir faire son lit...

En fait l'autonomie va être plus évaluée sur ce qui est valorisé socialement, que sur la capacité de la personne à pouvoir choisir pour elle-même ce dont elle a envie.

Encore un extrait d'entretien : *Mais en fait l'autonomie c'est un mot qui veut aussi tout dire et rien dire, et je pense qu'on peut le cibler plus en catégorie, donc l'argent c'est un premier domaine, l'alimentation c'est un autre domaine, je te prends des exemples, nous si on en voit un qui tous les jours revient avec son durum (son kebab) du snack, on va essayer de lui en parler, on va essayer de le conscientiser sur certaines zones : ouai se faire plaisir c'est cool mais ton corps c'est ta santé, t'as qu'une vie, essayons de prendre conscience que c'est important de s'alimenter aussi de manière équilibrée. Je te dis ça c'est le truc le plus stupide mais ranger sa chambre, faire son lit, c'est des choses qui nous paraissent... En fait c'est anodin parce que nous on nous l'a appris, mais pour eux parfois c'est pas anodin. On voit bien cette notion d'autonomie vraiment liée à ce qu'on pourrait appeler la bonne vie.*

### **Quels liens sociaux ?**

Jusqu'ici j'ai essayé de vous montrer l'importance de l'individualité, de la singularisation, de l'autonomie, mais après, dans, la réintégration sociale il y a aussi l'axe des relations sociales, du lien social, certes moins important, mais qui est quand même là, et qui est travaillé par les travailleurs sociaux.

J'ai pu observer que les liens sociaux que les personnes entretiennent vont être évalués et soumis aussi à une espèce d'appréciation de ce que seraient des bons liens sociaux, donc des gens qui te tirent vers le haut, qui produisent quelque chose de bon en toi, versus des mauvaises influences, en fait des mauvais liens sociaux.

Il ne s'agit donc pas juste de dire qu'on a un cercle de gens autour de soi, et c'est ça avoir des liens sociaux ; il faut aussi avoir des liens sociaux qui vont être valorisés.

On voit que ce qui est alors attendu de la vie en collectivité c'est la solidarité et l'entraide. A l'inverse, un travailleur social disait : *moi, je parle souvent de pommes pourries. Dans des groupes, il y a souvent un élément, une personne qui peut mettre à mal la dynamique. C'est sûr qu'on ne va pas la mettre dehors du jour au lendemain. On va toujours essayer de communiquer un petit peu avec cette personne, voir comment améliorer la chose. Mais si ça dure trois, quatre, cinq, six semaines sans amélioration, à un moment donné, on dira : écoute. ta place n'est pas ici.*

Donc, indépendamment du fait que certaines personnes peuvent être qualifiées de mauvais liens pour d'autres personnes, ça a aussi un impact, comme je l'ai dit au début, sur la prise en charge de ces personnes qui peut aller jusqu'au renvoi.

### **Des points en conclusion**

Tout ceci m'amène à mes conclusions, que je vais essayer de réduire à quelques points de réflexion.

Le premier c'est que le travail social a un effet normalisant. Le processus de réintégration sociale va être teinté de ce qu'on considère être une « bonne intégration », et cette bonne intégration va surtout être liée au fait de s'accomplir. Mais ce qui est important ici, comme toujours en sociologie, c'est qu'encore une fois, c'est plus complexe. C'est important de montrer, et c'est ce que j'ai voulu faire, que pour aussi normalisantes que soient les pratiques d'autonomie et de singularisation, finalement, si c'est ça être aujourd'hui dans la société, ça permet aussi de donner aux personnes les cartes en main pour retourner dans la société et s'émanciper. En fait plus l'individu est « authentique et singulier », plus il devient conforme aux attentes de la société et donc commun. Donc dans un sens les pratiques de normalisation créent de l'émancipation, et, dans l'autre sens les pratiques

d'émancipation qui sont basées sur le fait de faire un projet avec la personne sur ses envies et ses besoins, créent de la normalisation.

Ces pratiques, qui sont pensées comme émancipatrices, aussi réelles soient-elles dans leurs intentions et dans leurs effets aussi, induisent cependant une normalisation de la trajectoire par l'imposition d'une auto-réalisation. Une des premières conclusions de ma thèse, c'est vraiment cette ambivalence entre émancipation et normalisation et ce mouvement entre l'un et l'autre qui est très présent.

Deuxième point.

Cette approche individuelle du travail social qui va être vraiment intégrée par les équipes sociales, va aussi tendre à effacer, au niveau de l'institution, des enjeux plus collectifs du sans-abrisme et plus globalement de la précarité. Le processus de réintégration sociale va plutôt se traiter de manière individuelle, alors que le processus de désaffiliation sociale, tout ce qui va amener les gens finalement à être dans une situation de sans-abrisme, va être largement accepté comme symptôme des inégalités sociales. A un niveau institutionnel, les travailleurs sociaux vont plutôt travailler à un niveau micro-social, donc à partir de l'individu, pour redonner aux bénéficiaires les outils pour se mobiliser socialement. Et un effet de cela c'est que, finalement, ils vont avoir tendance à qualifier la réussite de l'intervention sociale plutôt en termes de volonté individuelle de la personne plutôt que par une réelle différence de ressources mobilisables selon les personnes pour arriver à ces objectifs. Or les personnes n'ont pas toutes les mêmes ressources pour arriver à s'auto-organiser, et ces ressources vont dépendre de l'appartenance à une classe sociale ou à une autre, des différents capitaux (social, culturel...) que la personne va avoir, et puis aussi des difficultés structurelles qui vont peser sur elle.

Pourtant dans mes entretiens l'évocation en termes d'inégalités sociales dans la prise en charge des personnes était plutôt source de malaise, ce qui prouve l'intériorisation d'une intégration sociale pensée sur un axe vraiment très individuel avec l'idée de reprendre les choses à zéro comme s'il n'y avait aucune différence structurelle entre les personnes.

Et puis je me suis rendue compte que les pratiques collectives de réinsertion sociale, au sens de ce qu'on pourrait appeler l'empowerment collectif, sont assez rares et dépendent de l'impulsion d'un ou d'une travailleuse sociale qui a un côté un peu plus militant dans la prise en charge des personnes. Et du coup, la composante collective des maisons d'accueil va rester très peu exploitée comme potentiel créateur de revendications vraiment collectives.

Il y a donc une singularisation qui va avoir tendance à conduire à une responsabilisation individuelle des personnes, ceci amenant un effacement de la prise en compte du poids des inégalités sociales dans les processus de réintégration sociale.

Mon troisième point conclusif, c'est de rappeler qu'il ne s'agit pas d'accuser les travailleurs sociaux de faire de la normalisation, surtout qu'il y a vraiment un objectif émancipateur dans beaucoup de pratiques, mais bien de mettre en lumière en quoi cette singularisation qui va rentrer dans tous les champs de la vie sociale va avoir un impact sur le travail social.

Ça me semble vraiment important de dire que, malgré la volonté de des intervenants sociaux de redonner à leurs usagers des outils nécessaires pour avoir la meilleure réintégration possible, la personnalisation de l'accompagnement, l'injonction à l'autonomie vont finalement reproduire les codes d'une société dominante, qui

sont des codes sont inaccessibles à une grande partie des bénéficiaires, et vont donc constituer un risque supplémentaire d'exclusion sociale pour ces personnes-là.

On peut résumer tout cela en disant qu'utiliser les logiques d'un système excluant en espérant y réintégrer les personnes qui en sont exclues peut sembler relativement vain, et surtout, cela crée beaucoup de malaises au travail, beaucoup de perte de sens, beaucoup de burn-out.

Mon dernier élément de conclusion c'est dire que pour sortir le travail social de cette logique, il faut prendre en compte les différences sociales qui pèsent sur les gens et redonner aussi une force politique au travail social en ne travaillant pas juste à un niveau individuel pour les personnes, mais aussi sur le système qui les exclut. Et donc de repolitiser profondément le travail social. Observer de près toutes ces nouvelles pratiques de prise en compte des personnes concernées. Peut-être aussi aller voir d'autres alternatives de logement. Et faire de ces collectifs quelque chose plus de l'ordre de la communauté, redonner du pouvoir d'agir collectif aux personnes.

## **Discussion**

### **Un participant**

Le collectif politique que tu as rencontré et que tu rapportes est tourné vers des individus-décideurs, pas vers des institutions. C'est terrible ! Dans le temps on parlait d'analyse institutionnelle, de psychothérapie institutionnelle. Tu as rencontré cela ?

### **Josepha Moriau**

Des références aux pratiques dites institutionnelles ? Pas beaucoup.

Quant aux projets que j'ai appelés collectifs-politiques oui les personnes contournent les institutions en s'adressant aux décideurs, mais ceci pour faire bouger les institutions.

### **Une participante**

Qu'est-ce que vous entendez par normalité ?

### **Josepha Moriau**

Ce qui est la norme pour moi en tant que personne, ne présente peu d'intérêt. Dans le travail social c'est ce qui est défini comme étant normal par les pouvoirs publics : être indépendant des structures d'aide, pouvoir travailler, se comporter « en bon père de famille ». C'est ce qui est valorisé socialement par les pouvoirs publics.

Pour le sociologue c'est ce que pense la majorité.

**Une participante**

Est-ce que votre travail dans les institutions a fait bouger les professionnels ?

**Josepha Moriau**

Mon objectif n'était pas de faire bouger les lignes. Quand je vais les rencontrer pour l'enquête je n'ai pas d'avis là-dessus. Le principe est d'être le plus neutre possible, et de ne pas induire des réponses.

Je pense que ce qui peut plus fait bouger, questionner, c'est une situation comme aujourd'hui où je viens présenter les résultats.

Ce qui a été très intéressant c'est le retour que j'ai pu faire aux Petits rien, parce qu'ils ne s'étaient pas complètement rendu compte de tout cela.

Je n'ai pas la prétention non plus de changer le monde.

**Une participante**

Tu ne présentes que des entretiens avec des professionnels, pas avec des personnes accompagnées. Pourquoi ce choix ?

**Josepha Moriau**

Au tout début de ma recherche j'ai fait des entretiens avec des personnes sans-abri pour voir ce qui les aidait dans le fait d'être dans des maisons d'accueil collectives. Identifier les leviers, les freins.

Mais au final ma recherche a beaucoup bougé, en se déplaçant vers ce qui est devenu ma problématique : pourquoi est-ce qu'on est à ce point-là dans collectif-collectif, individuel-individuel ? Qu'est-ce que ça veut dire réintégrer des gens aujourd'hui ? Quand je présente ma thèse je pars plutôt sur cette direction là et donc j'intègre plutôt les entretiens avec des professionnels.

**Une participante**

Oui, il faut repolitiser le travail social. Cependant, dans mon centre de formation, des professionnels peuvent dire l'inverse. Et dans le quotidien du travail on est pris dans les injonctions, les habitudes...

Une question : peut-on différencier individualité et singularité ?

**Josepha Moriau**

Dans mon travail la singularisation c'est un effet de transformation sociétale, cette importance de se singulariser qui s'applique à tous les champs de la vie sociale. L'individualisation, je l'utilise plus pour tout ce qui est lié à cette réponse des politiques publiques, qui passe par la responsabilité individuelle, et à l'Etat social actif pour répondre aux problèmes sociaux de manière plus ciblée.

**Un participant**

C'est peut-être la différence entre individuation et individualisation. Individualisation, c'est ce qui porte actuellement sur l'action individuelle, la responsabilité de soi. Alors que l'individuation c'est la prise en compte de l'individu qui se construit nécessairement dans un groupe. Pour moi, c'est ça la politisation du travail social, ce n'est pas faire du travail social à coloration politique, c'est dire que l'individu se construit dans des groupes, et alors articuler individu et groupe en permanence.

**Un participant**

Est-ce qu'il y a des différences entre le côté wallon et le côté flamand ?

**Josepha Moriau**

Je n'ai pas échangé du côté flamand, parce que je ne parle pas flamand.

Je pense que Flandres et Wallonie c'est globalement pareil, même si les dispositifs y sont un peu différents. En Flandres il y a les maisons de vie communautaire, un dispositif entre logements individuels et maison d'accueil, des logements réels sur un plus long terme à propos desquels on pourrait parler plus de communauté que de collectivité.

**Un intervenant**

Tu as évoqué le Québec. Là aussi il y a des différences ?

**Josepha Moriau**

J'y étais au moment du covid... Donc je n'ai pas pu rencontrer sur le fond beaucoup de pratiques professionnelles. De ce que j'en ai entendu en travaillant avec les chercheurs ils ont des pratiques professionnelles communautaires beaucoup plus poussées que chez nous. C'est développé dès les formations avec une attention particulière apportée à ce qu'est faire communauté. Ces pratiques sont donc beaucoup plus systématiques et institutionnalisés.

**Un intervenant**

Il y a aussi au Québec une volonté de soutenir et de promouvoir l'auto-organisation collective des usagers, que ce soit en santé mentale, en jeunes de la rue, en quête d'identité sexuelle, etc. Ceci avec le plus d'autonomie possible. C'est extrêmement développé, et ces groupes autonomes d'usagers ont une force, un poids dans l'élaboration des politiques publiques.

**Une participante**

Etes-vous allée voir les dispositifs d'Aller vers du type Samusocial ?

### **Josepha Moriau**

Non parce que ma question de recherche a été portée en collaboration avec les Petits rien, et qu'ils ne font pas de travail de rue.

Et comme l'idée était de se centrer sur la sortie du sans-abrisme, la question n'était pas sur ce qui se fait avant l'entrée en maison d'accueil ou en logement individuel.

### **Une participante**

Qui était représenté dans les entretiens, quantitativement et qualitativement ?

### **Josepha Moriau**

J'ai eu trois terrains en maison d'accueil. Une de 16-18 chambres pour jeunes garçons de dix-huit à vingt-quatre ans. Une pour femmes seules ou avec enfants, autour de quatre-vingt personnes hébergées. La troisième était une maison d'accueil pour femmes seules ou avec enfants, et familles, vingt-six chambres.

Dans chacune il y a un mi- temps consacré à la guidance, à l'accompagnement, au logement des personnes qui sortent de la maison d'accueil ; j'ai aussi eu des entretiens avec ces personnes.

J'ai suivi aussi un service de guidance à domicile pour des gens qui étaient en maison d'accueil.

Et j'ai suivi la recherche Housing first avec au final une vingtaine d'entretiens avec des personnes qui ont été relogées dans le cadre de ce dispositif. Dans ce cadre j'ai suivi les ateliers proposés par l'accompagnement à la réaffiliation sociale, à Bruxelles.

### **Une participante**

Je reviens sur un mot que vous avez utilisé mais pas développé, « militantisme ».

Je ne me suis pas du tout retrouvée dans la présentation que vous avez faite du travail social, et c'est heureux !

Effectivement, je vois l'effet des politiques sociales actuellement développées depuis ma position d'intervenant de terrain, en particulier avec des gens de la rue. Faire bouger les lignes passe nécessairement par le militantisme.

Je pense que c'est à nous de faire remonter les réalités et les effets auprès de ceux qui déterminent les façons de faire.

### **Josepha Moriau**

A Bruxelles quelques associations font ce qu'on appelle du plaidoyer politique. L'idée est de faire remonter les besoins et les réalités aux pouvoirs publics. Mais le problème c'est le manque de moyens et de temps.

J'ai rencontré très peu de travailleurs sociaux qui disent oui, *pour moi, le côté politique, c'est pas mon délire, je suis là pour aider un tel, une telle, une telle*. De manière globale on repère toujours une sorte de sensibilité aux exclusions et aux inégalités. Je pense que beaucoup de professionnels aimeraient faire plus mais il y a ce problème de temps et de moyens pour arriver à développer ces pratiques de paroles collectives.

## **LES ATELIERS**

---

### **Créer un GEM « Social » ?**

Animé par l'équipe (professionnelles et usagers) du dispositif James, Maison des Adolescents de Strasbourg

Compte-rendu rédigé par François Chobeaux et Ophélie Tschudy

Contact : [otschudy@maisondesados-strasbourg.eu](mailto:otschudy@maisondesados-strasbourg.eu)

*James* est un dispositif expérimental d'aide à l'insertion tourné vers des jeunes en situations très complexes. Deux intervenantes, psychologues cliniciennes, accompagnent deux groupes de 20 jeunes dans des démarches qui articulent une extrême personnalisation, au rythme de chacun-e, et un travail du collectif appuyé et construit sur les principes de la psychothérapie institutionnelle.

Dans ce cadre, en plus de la production d'un journal et de l'organisation d'une réunion hebdomadaire à laquelle tous et toutes doivent assister, se pose la question de la construction plus instituée du groupe. Aller vers une association ? Avec qui comme membres : les actuels ? Et les anciens ? Et d'autres ? Avec quels objectifs : avoir une réelle autonomie collective ? Être un lieu qui soutienne ? Sont évoqués ce qu'ont été les clubs thérapeutiques en hôpital psychiatrique, et ce que sont les GEM (Groupes d'entraide Mutuelle), à la frontière de la santé mentale et du handicap, financés et portés en tant que dispositifs publics. Alors, inventer un GEM-Jeunes-Social alternatif ?

### **Intervenir en milieu rural**

Animé par l'équipe de ADES-Ariège

Compte-rendu par Karine Soum et Magali Magnier

Contact : [m.magnier@adeseurope.fr](mailto:m.magnier@adeseurope.fr)

Le public rencontré à Saint-Girons (09 – Ariège) :

- Les jeunes que nous rencontrons à l'accueil de jour ont entre 18 et 30 ans. Ils viennent bénéficier des services de l'accueil sans demandes précises. Certains confient avoir un passif auprès de l'ASE, ou ont quitté toutes formes de dispositifs. Nous essayons d'identifier leurs besoins avant de leur proposer une aide ou un accompagnement.  
Ceux qui souhaitent rester dans le secteur seront aussi rencontrés lors du travail de rue. Leurs souhaits seront alors de trouver un camion qu'ils pourront poser sur un bout de terrain, loin des dispositifs. La consommation et la recherche de lieux non contrôlés sont aussi leurs motivations.
- L'orientation que nous proposons est essentiellement ciblée vers la mission locale de Saint-Girons qui propose les CEJ. Certains s'inscrivent dans ce contrat avec de réelles motivations de formation,

d'autres ne veulent bénéficier que de l'argent donné, expliquant que la formation et les ateliers sont trop intensifs ou ne sont pas ciblés.

- Ces jeunes peuvent parfois dormir sous tentes ou en camion, en enchaînant les petits boulots non déclarés. Leur mode de vie est souvent accompagné d'addiction, provoquant des comportements violents ou inadaptés. Certains font la manche ou se tournent régulièrement vers des associations caritatives bien implantées dans le Couserans.
- Revendication de leur part d'être des nouveaux punks
- Difficultés de s'engager

#### Mode d'intervention

- Accueil, orientation et accompagnement à l'accueil de jour, afin de permettre d'avoir accès à un dispositif au sein de Mission locale ou autres associations d'insertion.
- Rencontres régulières autour des repas, d'ateliers.

#### **A Massat (site isolé en moyenne montagne)**

L'intervention éducative dans le cadre de l'aller vers a débuté autour d'un projet « Les invisibles » en partenariat avec la Mission locale, Famille rurale, et le PAEJ de Pamiers. Ce projet n'a pu aboutir car le contexte de l'aller-vers et la non-clarté des missions de chacun, accentués par la période covid, n'a pas été un contexte pertinent pour démarrer.

En revanche, aller-vers auprès de la population de Massat le jeudi matin, jour de marché ou tout le monde descend de la Vallée, a permis de rencontrer ce public jeune, inscrit ou non auprès des Missions locales. Aujourd'hui ces jeunes « invisibles » sont devenus désormais visibles et sont dans « le rien ».

#### Les jeunes rencontrés :

Ils revendiquent la liberté autour de la nature, se satisfaisant de peu. Nous les retrouvons aussi à Saint-Girons, ou ils sont accueillis chez des connaissances. D'autres sont dans des squats ou des camions, de retour sur le « Pouech » à Massat.

- Les prises de contact peuvent se faire par le bouche à oreille, par les parents eux-mêmes ou les inquiétudes que les personnes du village viennent partager.
- La rencontre se fait également par l'intermédiaire des parents qui se sentent dépassés par le comportement de l'adolescent, par ses consommations excessives, en enfermement inhabituel devenant récurrent.
- Quelques jeunes-parents rencontrés préfèrent assurer un enseignement à la maison afin de ne pas rentrer dans le système politique ou celui de l'éducation nationale. Les stratégies trouvées alors restent faibles pour ceux qui ne veulent pas se rendre Saint-Girons.
- Notre rôle est donc de rencontrer dans le cadre de l'aller-vers, d'évoquer l'actualisation des droits, de renouvellement d'accès aux soins en lien avec PASS, d'évoquer les difficultés de logement. Cette rencontre avec les parents permet de se saisir de ce temps pour parler de leur parentalité.

Pour ce faire, le travail en partenariat fonctionne même si chacun se voit augmenter le nombre de prise en charge, de signalements ou de non-réponses immédiates à l'ouverture de droits.

## Discussion

Quels sont les dispositifs proposés ?

Quel accompagnement pour les jeunes qui connaissent déjà ?

Constat de même problématiques liées à l'errance.

Manque de lieu d'accueil et mélange de personnes en errance plus âgées donc risque d'influences négatives.

Un chez soi d'abord en milieu rural... quand ?

Difficultés des soins, de prise en charge.

Quel accompagnement pour les MNA.

Lieux d'accueils existants pour les jeunes.

## Conclusion

Nous constatons que les difficultés rencontrées dans le milieu rural sont similaires à celle du milieu urbain.

La question de la mobilité se pose, ainsi que l'accès aux permanences d'accueil, à des lieux de rencontres et d'échanges.

- Les pouvoirs publics et les politiques sociales déployés au national ne sont pas proposés au rural, avec des moyens disparates sous prétexte qu'il y aurait moins de besoins.
- Le constat d'un nombre représentatif de choix d'intervenant restreint donc un éventail de prise en charge non exhaustif,

Demande aux intervenants de l'accueil de jour de développer des stratégies (souvent invisibilisées) permettant la mobilisation ou la re-mobilisation de ces publics, pour l'élaboration d'une confiance durable.

Le public est pourtant là, en nombre, avec peu d'opérateurs spécialisés sur le terrain pour l'accueil de ces publics en errance.

Une méfiance des partenaires quant au mode d'intervention que nous pouvons mener (suspicion de trop, de proximité...).

Parallèlement une confiance d'élus (Communauté de Communes) nous permet de mener le travail de terrain, et plus particulièrement au travers du financement d'un poste d'aller vers en direction du public jeune, mais aussi en direction de personnes très isolées et très précaires dans le Couserans.

## **Un chien en accueil de jour**

Animé par l'équipe du CHRS Le Lieu-Dit, Paris

Compte-rendu par Frédérique Stévenin et Eva Tuet

Contacts : [f.stevenin@auore.asso.fr](mailto:f.stevenin@auore.asso.fr)

### **Historique du projet :**

A l'issue d'une première tentative, initiée par une éducatrice, de faire intervenir un animal auprès de bénéficiaires ; nous avons constaté que l'animal effrayait les jeunes, par sa taille, son aspect et son enthousiasme un peu trop débordant. L'expérience a pris fin et n'a été renouvelée que par le fruit du hasard, la psychologue du service ayant demandé, pour des motifs personnels, une autorisation exceptionnelle de venir avec son petit carlin, pour quelques heures durant son service. Forte de l'expérience précédente, la cheffe de service a accordé cette possibilité, sous conditions que le chien ne croise pas les bénéficiaires.

Cependant, à l'occasion de la réunion de service, la psychologue a relaté avoir rencontré, à l'extérieur du service, un jeune, alors qu'elle sortait son chien. Il se trouve qu'elle cherchait à rencontrer ce jeune dans le cadre de sa fonction de psychologue, sans y parvenir... Le chien fût le prétexte à un échange suffisamment long et riche avec ce jeune qui par la suite a accepté de venir voir la psychologue si le chien était présent.

La présence du chien sur le service a permis de valider que passer par l'animal pour créer les conditions de la rencontre permettrait d'aborder, avec certains jeunes, des aspects de leur passé auxquels ils ne donnent pas accès, par crainte, ou déni.

### **Le projet « iench » du CHRS le Lieu-Dit : « l'individu précaire, l'animal et le lien ».**

Depuis quelques mois l'équipe pluridisciplinaire du CHRS le Lieu-dit porte en réflexion le projet d'inscrire la présence d'un animal, d'un chien dans son service quelques jours par mois. Cette réflexion prend racine dans une difficulté observée par les professionnels à propos de certains accueillis qui témoignent du caractère impossible et dangereux de rencontrer un psychologue. Or, depuis sa création, un des aspects essentiels de l'accompagnement proposé au Lieu-Dit est celui d'une rencontre régulière avec le psychologue, injonction clairement exposée au moment de l'entretien d'admission. Les professionnels du service savent à quel point les résistances inconscientes ou réticences conscientes sont puissamment agissantes chez les sujets que nous accompagnons, elles-mêmes charriées par un ensemble de représentations entravantes. Afin de travailler avec cette difficulté l'équipe, et particulièrement les psychologues, pensent et proposent des modalités de rencontre étendues au-delà du cadre classique de l'entretien duel, souvent sous-tendues par un objet tiercéisant. Ainsi, l'idée d'intégrer l'animal, un chien, à nos pratiques répond à un souci de création de lien avec les jeunes que nous accueillons, c'est en effet la problématique centrale des accompagnements qui s'étendent parfois sur plusieurs années. Nous observons que la formulation de la demande, ou plutôt des demandes, des personnes que nous accueillons se centre sur l'accompagnement social et administratif : aider à obtenir le droit légal de vivre en France, ses papiers. Toutefois, le présupposé d'un « suffisamment bon » état psychique qui sous-tend la « suffisamment bonne » finalité des projets d'insertion et qui conditionne la prise en charge de l'accueilli ne leur est parfois pas élaborable. Il est donc un enjeu de taille pour le psychologue que de parvenir à l'établissement d'un lien, progressivement d'une relation avec les usagers pour permettre l'accession à l'alliance

Rencontres nationales « Jeunes en errance – Jeunes de la rue » 2024

thérapeutique, ce contrat permettant d'élaborer le sens, les objectifs et les modalités de rencontre et de travail conjoint. Ainsi, l'aspect attractif du chien nous apparaissait comme « une excuse à la rencontre », un sujet commun d'observations et de partages. Nous supposons donc que la présence du chien dans le service favoriserait la venue des usagers au-delà des rendez-vous bien établis et de la réception des prestations. De plus, le caractère engageant de ce chien particulièrement sociable (entre temps, un autre chien, un bouledogue anglais) et allant au-devant de l'humain nous semblait effleurer, de manière inédite et peut-être extravagante, la démarche de l'allez-vers si précieuse au travail auprès des individus précaires. Le chien se dirige vers l'humain, va spontanément à son contact et le professionnel de le suivre dans un mouvement de rencontre porté, médiatisé par l'animal. Encore nous reste-t-il à évaluer l'accueil pouvant être permis à ce chien de la part des bénéficiaires. Nous voilà donc partis en quête du meilleur moyen d'inclure au fonctionnement du service un chien, chiot à cette époque, celui d'une professionnelle, non éduqué pour la médiation animale, non conditionné, simplement sociabilisé, dans une institution accueillant un public majoritairement primo-arrivant, issu de cultures où la place du chien est parfois très opposée à celle qui lui est attribuée en France. Un pari périlleux s'opérant à faire vivre ce chien au sein du service de manière régulière et définie sans action prédéterminée, qui serait proposée ou portée par un seul professionnel, favorisant ainsi la surprise et la spontanéité de la rencontre. L'animal, investi par l'ensemble des membres de l'équipe et pensé comme l'un de ses membres à part entière pouvant se faire réceptacle des mouvements psychiques des personnes accueillies, des comportements, des affects... Toutefois un membre-animal comportant la particularité de ne pas pouvoir recourir au langage verbal, à la tâche donc des professionnels de mettre en mots les éléments de rencontre, les perceptibles de ces échanges humain-chien. Mais cette particularité de l'impossible accession au langage par l'animal nous apparaît comme intéressante au vu du public accueilli au CHRS, parfois dépourvu de paroles, de mots, mais non de corps ni de sensations, et c'est particulièrement ce qui est en jeu dans la rencontre avec le chien, un échange en deçà du langage mettant en avant les composantes archaïques de la psyché.

- Hypothèses La manière dont nous souhaiterions intégrer un animal à l'espace d'accueil et de rencontre suppose d'identifier la double fonction de l'animal : le chien est à la fois celui qui permettra et favorisera l'établissement d'un lien entre les professionnels, principalement les psychologues et les jeunes accueillis et en ce sens il participe du médium. Mais le chien, au contraire du médium plastique, du médium malléable défini par Milner et Roussillon est un objet-sujet animé, vivant. Ainsi, il n'est pas uniquement celui qui permet la mise en place d'une modalité privilégiée de traitement et de rencontre entre les professionnels et le patient, il est lui-même partie prenante du lien et de la relation. Ainsi, là où la médiation animale pense davantage le chien comme auxiliaire du thérapeute, nous nous demandons si la relation potentielle en attente de création entre le sujet et le chien, observée et verbalisée par le psychologue ne déplacerait pas ce dernier à l'endroit de la fonction auxiliaire, permettant une traduction et une symbolisation des mouvement et enjeux relationnels ainsi que des perceptions.

## Discussion

Le chien facilite la rencontre, le chien prétexte à l'échange. Expériences de médiation.

### En quoi ce n'est pas de la médiation animale ?

Dans le cadre de la médiation animale, le chien peut être le réceptacle des émotions (par exemple avec les publics pris en charge dans le cadre du handicap). Ici, le chien, bien que très docile, peut exprimer une situation

d'inconfort. Le psychologue devient médiateur de la relation entre l'animal et le jeune. La situation est inversée en quelque sorte.

### **Quelles sont les limites pour le propriétaire du chien ?**

La question s'est posée, la propriétaire du chien étant psychologue au sein du service, elle amène alors une partie d'elle-même dans le service, ce que n'est pas simple mais a été travaillé en équipe.

### **Quelles explications avez-vous données aux jeunes ? Comment justifiez-vous que vous observez leur comportement au travers des interactions avec le chien ?**

Dans le cadre d'un projet tel que celui-ci, nous n'avons pas expliqué aux jeunes que nous les observions dans leurs interactions avec le chien. Les choses se sont faites plus simplement : le chien a d'abord été présent à l'accueil, ce qui a suscité de l'intérêt de la part des jeunes. Puis les propositions de sorties ont été faites (en l'absence de locaux permettant d'accueillir le chien régulièrement). Toutefois, si dans la relation éducative les actions sont expliquées et justifiées, nous inscrivons cette démarche dans un accompagnement dont les effets seraient thérapeutiques. En effet, nous cherchons à restaurer l'image de soi par la reconnaissance de l'animal, qui fait la fête, qui attend le contact, qui ne juge ni ne déçoit.

### **Témoignage**

Expérience de chien dans le travail de rue : risque de s'éloigner de nos objectifs si le bénéficiaire a également un chien et que les chiens se bagarrent. (Équipe de rue Strasbourg).

### **L'interdisciplinarité en travail de rue**

Animé par l'équipe de médiation sociale du quartier des Halles à Paris.

Contact : [prevention.sociale@casp.asso.fr](mailto:prevention.sociale@casp.asso.fr)

### **Hébergement inconditionnel de jeunes femmes en petites maisons**

Animé par l'équipe de la Tribu de Tachenn (professionnels et usagère d'une Tiny), de Lannion

Compte-rendu par l'équipe de La Tribu

Contact : [latribudetachenn@gmail.com](mailto:latribudetachenn@gmail.com)

A Lannion l'association La Tribu de Tachenn, partenaire du CCAS pour proposer aux jeunes de la rue des accompagnements alternatifs en insertion, a répondu à un appel à projets pour l'hébergement de femmes à la rue. Trois « Tiny maouez » (petites maisons des femmes), ont été construites par les jeunes avec Thomas, charpentier prestataire de la tribu. Elles sont en autogestion. Un apport mensuel de 50€ est demandé à chacune, c'est tout.

Les Tiny sont installées sur un grand espace polyvalent où d'autres activités de La Tribu sont développées.

Les douches sont collectives et permettent l'accès gratuit aux protections hygiéniques, aux machines à laver et aux produits de base -serviettes, savons, déodorant, dentifrice... Des toilettes sèches sont installées dans chacune des Tiny. Il n'y a pas de « réservation » de la Tiny. Nous sortons de la logique du 115. Cela évite de se projeter, d'imaginer, de créer des notions anxiogènes dues à l'attente, voire d'être une fois de plus rejetée.

## Discussion

Beaucoup de questions sur l'implication personnelle des intervenants et sur la gestion du temps de travail,

- beaucoup d'interrogations sur le fait "de faire confiance au public",
- questionnement sans réponse de l'avenir du projet, puisque nous découvrons le concept en même temps que les jeunes,
- consentement des personnes présentes sur le fait de ne pas poser d'injonction temporelle ni d'obligation administrative
- l'importance d'un lieu collectif qui englobe différentes personnes et différents projets (actions)
- l'importance de pouvoir rester "chez soi" ou de pouvoir s'ouvrir sur un groupe
- l'importance aussi de ne pas être que dans le milieu social mais ouvrir au citoyen classique (avec les co-porteurs de la Tribu : prestataires, administrateurs, travailleurs-pairs...
- l'importance de ne pas avoir de responsable "salaarié" pour que le groupe s'autogère et s'engage
- notion d'avoir le temps
- de ne pas fixer de délais pour rentrer dans les cases d'un dispositif
- rester dans la réalité des choses

## **Accès aux soins psy et soins psy en situation de rue**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée de Strasbourg-centre

Compte-rendu par Frédérique Stévenin

Contact : [krieg@entraide-relais.fr](mailto:krieg@entraide-relais.fr)

## Présentation

L'équipe de rue travaille avec des personnes à la rue mais également avec des personnes qui sont logés, dont les revenus financiers sont complétés par une activité de manche.

L'équipe, en expliquant son travail, déplore les interventions non coordonnées d'une multitude d'intervenants, qui rendent peu crédibles les actions qui sont parfois menées en doublon « *on se marche sur les pieds* » « *c'est la mode de l'aller-vers, tout le monde s'y met* », constatent les intervenants.

### Qui intervient en rue à Strasbourg ?

L'EMPP, les maraudes du Samu/SIAO, des bénévoles, des maraudes des CSAPA, l'équipe de prévention spécialisée-Centre...

### Quid de l'accès au soin des personnes en situation de rue ?

Les personnes sont souvent ambivalentes à l'idée du soin, ou carrément en opposition du fait d'expériences antérieures qui ont laissé des traces mnésiques désagréables ou traumatiques (hospitalisation sous la contrainte...). Les professionnels s'interrogent sur les limites à ne pas franchir « *on a l'impression de les harceler* ».

Par ailleurs, un accord pour rencontrer un professionnel du soin ne trouve pas toujours un écho favorable chez les soignants qui « *se renvoient la balle* » quand il s'agit de personnes à la rue, ou de patients peu compliants.

L'équipe constate que les rdv pris ne sont pas souvent honorés, mais fait également le constat d'orientations mal adaptées car les accueils sont réservés aux adolescents (MDA, Consultation jeune consommateur).

Pour autant, la CJC ouvre un temps d'accueil (prochainement) qui sera réservé aux personnes de la rue. Il s'agira d'un accueil dans les locaux d'un CSAPA, sur ou sans RDV, destiné aux 12-25 ans et plus. Cette consultation sera réalisée par l'équipe, soit 5 psychologues et une éducatrice. A cela va s'ajouter un temps dédié pour un psychologue, au travail de rue.

Les psychologues sont inquiets, car peu habitués au travail de rue. Importance de soutenir leur action, de l'étayer.

### Discussion

Expériences de travail d'aller-vers pour les psychologues (Itinérances, CHRS Le Lieu-dit), qui s'appuie sur les collègues travailleurs sociaux (intervention à la demande d'un tiers).

L'équipe de la R'source (Nantes) témoigne du travail du psychologue qui garde un temps d'accueil pour les personnes qui ne peuvent se soumettre au cadre strict de l'entretien.

En Ariège, en milieu rural, deux collègues témoignent de la difficulté à orienter les personnes atteintes de troubles avérés, en psychiatrie. Elles s'appuient sur la mesure 9 de l'ARS, qui prévoit un temps dédié de psycho dans les CHRS/CHU, à condition que le temps soit consacré aux bénéficiaires, en actions individuelles ou collectives, et pas en soutien aux équipes (pour s'assurer que le psy ne va pas se substituer au superviseur, sans doute).

L'exemple du travail de l'EMPP de Lyon, qui travaille exclusivement en rue (sans locaux pour recevoir le public) constitue un exemple de bonnes pratiques.

Exemple de l'EMPP de Clermont-Ferrand : l'intervention des psys dans les structures d'hébergement est actée.

Strasbourg reprend la parole pour déplorer à nouveau le manque de coordination des actions auquel ils sont confrontés. A titre d'exemple, ils citent les interventions des médiateurs-villes, qui sont appelés pour la

tranquillité sur la voie publique et qui se sont mis à appeler le 115 pour les jeunes, sans considération pour ce qui a déjà été mis en place (ou pas) par les professionnels du social.

Autre situation à déplorer : la gestion des troubles psychiatriques quand les personnes sont enfin hospitalisées : sédations fortes, puis retour à la rue ou sur le centre d'hébergement au bout de quelques jours ou quelques heures. En milieu rural, c'est encore pire, les CHU sont des hôpitaux à ciel ouvert. Ouvrir un « Un Chez So d'Abord » en milieu rural permettrait de prendre en charge les pathologies lourdes.

La formation des psychologues est abordée. L'université s'ouvre peu à peu à la question de la souffrance psychosociale (voir Jean Furtos), mais les psychologues restent réticents à renoncer à la pratique traditionnelle de l'entretien (il faut vouloir). Autre témoignage du dispositif James, à Strasbourg : la psychologue ne se présente pas en tant que telle, elle donne son prénom. Cette pratique est à intégrer dans le cadre d'un accompagnement global où la psychologue n'est pas engagée en tant que psychologue par le dispositif.

Question au CHRS le Lieu-dit : qu'est-ce qu'un CHRS Hors les murs avec obligation psy ?

Cela signifie que l'accompagnement global (psychologique, éducatif, social, vers et dans l'emploi) constitue le socle du projet d'établissement. L'hébergement est un outil de cet accompagnement, pas une porte d'entrée.

Les jeunes sont « obligés » de rencontrer un psychologue ?

Les choses sont posées autrement : il faut comprendre que l'obligation est toujours du côté des professionnels. Nous sommes tenus de mettre en place un accompagnement adapté à chacun. Pour le psychologue, il s'engage à proposer toute forme d'intervention qui favorise la rencontre avec le jeune.

### **Les sorties d'ASE**

Animé par ESSOR 35, Rennes, et l'ALJT 93 et 95

Contacts : [daa@essor35.fr](mailto:daa@essor35.fr) [s.georjon@aljt.asso.fr](mailto:s.georjon@aljt.asso.fr) [l.manry@aljt.asso.fr](mailto:l.manry@aljt.asso.fr)

### **Travailler avec les réseaux sociaux**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée de Toulouse-Centre

Compte-rendu par François Chobeaux

Contacts : [laurence.boyer-marcenaro@toulouse-metropole.fr](mailto:laurence.boyer-marcenaro@toulouse-metropole.fr)

Nous pouvons très facilement intégrer à nos listes personnelles d'amis-correspondants-followers... des jeunes avec qui nous travaillons. Ou aussi des anciens, et-ou leurs amis, et... Il en ressort une possible richesse des échanges, la possibilité de tenir ou renforcer des relations malgré la distance, la possibilité de donner plus de « chair » à une relation...

Se posent alors des questions éthiques et déontologiques. On agit et on répond explicitement comme professionnel, en se limitant à la sphère pro, ou on suit la règle non-dite des réseaux qui veut qu'il s'agisse d'individus ? On répond « pour soi » ou en concertation avec les collègues ? On répond immédiatement ou avec un délai ?

C'est que les réseaux fonctionnent sur l'individu, alors que les équipes de travail social sont... des équipes, des collectifs. Faut-il, alors, élaborer des règles de fonctionnement ?

Une autre solution est la création d'une adresse générique intégrant toute l'équipe. Mais alors la relation duelle, habitée, se perd... Cette adresse générique peut être présentée en QRcode sur des flyers, des stickers, autant de moyens pour un usager potentiel de contacter directement l'équipe en dehors de la rue et du poids du groupe.

Il apparaît qu'il est indispensable de faire des états des lieux des pratiques au sein des équipes, et de se fixer collectivement des règles de fonctionnement.

### **Travailler sur les projets plus que sur les besoins**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée de Rennes-Centre

Compte-rendu par Delphine Morizot

Contact : [lerelais.centreville@sea35.org](mailto:lerelais.centreville@sea35.org)

Depuis quelques années, l'équipe (qui intervient auprès de jeunes 16-25 ans) a fait le choix de changer de sémantique et de regard porté sur le public qu'elle accompagne.

En nous écartant du qualificatif "errance", nous faisons un pas de côté par rapport à leurs manques, leurs difficultés, leurs besoins et nous nous rapprochons de leur jeunesse, potentialités, capacités et désirs. Dans le circuit de l'urgence sociale, les jeunes doivent se présenter aux institutions avec des demandes pour répondre à leurs besoins. Face à nous, nous souhaitons qu'ils aient l'occasion de se présenter autrement. L'immersion et les relations horizontales sont nos atouts.

Nous avons choisi d'ouvrir notre local deux heures par jour pour en faire un lieu d'accueil, de repli et de socialisation. Dans un lieu sécurisant, autour de jeux (palets, cartes, fléchettes...) nous visons à ce que chacun expérimente des manières d'être pour trouver la place qui lui convient. Il s'agit de créer, soutenir une dynamique collective au service du développement individuel.

Forts de cette dynamique, nous leurs proposons des sorties collectives pour bénéficier d'équipements d'espaces communs (patinoire, bowling, cinéma...). Ici s'opère un partage d'expériences positives. Nous les encourageons à sortir de leur quotidien en se mêlant à une population hétérogène.

Nous élargissons ces expériences au cours de séjours (chantiers, loisirs, défis sportifs) et de projets partenariaux. Par exemple, lors du festival de musique Mythos, avec un dispositif de médiation culturelle, nous avons accompagné une dizaine de jeunes sur plusieurs concerts et spectacles ayant lieu dans un théâtre, dans des salles de concert et au Magic Mirror. Ils ont pu accéder aux coulisses, rencontrer des artistes et techniciens, assister à la cérémonie d'ouverture et paraître dans le journal Ouest France. Ce projet a permis de lever des

barrières. Les jeunes se sont donné le droit de fréquenter des lieux, des milieux dont ils n'ont pas l'habitude, de se mêler à une population qu'ils ne côtoient pas et ils se sont même sentis privilégiés.

Lors de l'atelier, d'autres exemples de projets collectifs ont été donnés. Nous avons pu repérer les succès mais aussi les échecs et/ou ce qui ne fonctionne pas. Un collectif désincarné, sans vécu partagé par les membres qui le constitue semble plus difficile à dynamiser (exemple du CEJR). Deux exemples d'hébergements atypiques ont été exposés. Dans une temporalité très courte, ils ont été mis en place et à disposition par la Ville qui a nommé une association gestionnaire. Rapidement, les conflits sont montés crescendo, les lieux ont été dégradés et les collectifs ont explosé.

Il s'agit de ne pas passer à côté des individualités et de leur expression. Prendre le temps de soigner les relations individuelles et interpersonnelles pour que chacun trouve une place dans le groupe, s'attache au collectif et veuille le préserver est un incontournable.

Les imbrications relevées entre l'individuel et le collectif ont fortement fait écho à la conférence de Josepha Moriau.

### **Les multi-partenariats**

Animé par l'équipe de la R'ssource, Nantes

Compte-rendu par William Charters Rowe

Contact : [larssource@solidarite-estuaire.fr](mailto:larssource@solidarite-estuaire.fr)

L'accueil de jour de la R'ssource pour les jeunes de 16 à 25 ans a été créé par quatre associations de différents champs d'action (protection de l'enfance, insertion, CHRS jeune, addictologie). Aujourd'hui le dispositif a évolué avec l'ajout de deux autres structures à son pilotage. Les différentes associations impliquées participent au comité de pilotage organisé trois fois par an pour définir les grandes orientations du projet.

Les associations porteuses de projet mettent à disposition un ou deux professionnels de leurs structures pour assurer les temps de présence sur les permanences d'accueil. Cette organisation permet aux différents acteurs d'être dans de l'interconnaissance aussi bien au niveau des pratiques et cultures professionnelles que des connaissances spécifiques sur des champs en lien avec le public jeune (ex : addiction, insertion pro). Cette dynamique de partenariat et de réseau induite par le fonctionnement de la R'ssource définit son identité. On a pu voir au fil des années que ce décloisonnement des secteurs a pour vocation de construire quelque chose de commun autour de l'accompagnement des jeunes.

Plusieurs aspects de ce fonctionnement bien spécifique ont été repérés :

- D'un point de vue organisationnel :

Le multipartenariat a permis le développement d'une expertise autour de la jeunesse, notamment par l'accès à un réseau très large d'acteurs. La présence de professionnels de différents champs facilite l'accès aux droits des personnes.

- Pour les professionnels :

Cela permet d'échanger sur les pratiques et les différentes modalités d'accompagnement proposé et ainsi sortir des fonctionnements en silo. Cela permet d'assurer une veille en étant informé de l'actualité des secteurs.

Grâce à cela, les professionnels ont plus de facilité à orienter et à faire du lien entre eux dans l'accompagnement proposé dans leurs structures.

- Enfin, pour les jeunes :

Ce fonctionnement permet d'obtenir un taux d'encadrement idéal pour sécuriser et garantir un cadre contenant. La R'ssource est un lieu où ils peuvent obtenir des informations rapides, très diverses, et qualitatives en fonction de leurs besoins. La notion de parcours est plus simple parce qu'il y a du lien entre les acteurs. Ce qui est marquant selon eux : accueil qualitatif avec taux d'encadrement au top, c'est notre première maison. Lieu d'information varié. Sécurisant & rassurant. Différents besoins mais pas de référence sociale. Rapidité et souplesse d'intervention. Lien déjà établi sur l'accueil de jour. Continuité de parcours par l'échange d'informations entre pro

### **Discussion :**

Comment favoriser le lien avec d'autres partenaires sur le lieu de vie des jeunes ? Proposition d'investir un lieu relativement neutre, et d'y inviter les partenaires extérieurs en essayant de se faire rencontrer d'abord les personnes en tant qu'individu plutôt qu'en fonction des spécificités. Les missions singulières apparaîtront dans un second temps et faut d'abord favoriser un espace d'interconnaissances.

### **Le décalage entre les injonctions institutionnelles et les besoins des usagers**

Animé par l'équipe du dispositif « Sortir de la rue », Mission Locale de Rennes

Compte-rendu par Frédérique Stévenin

Contact : [alouzier@we-ker.org](mailto:alouzier@we-ker.org)

Ce dispositif qui existe depuis 2008 propose aux 18-30 ans un accompagnement spécifique pour trouver ou retrouver un emploi. Le logement a fait partie de la proposition d'accompagnement jusqu'en 2012.

L'admission dans le dispositif est à bas-seuil d'exigence. La durée d'accompagnement est de trois années minimum et se déroule au rythme du bénéficiaire. La sortie est actée quand la personne est autonome sur le plan du logement et de l'insertion.

Ce qui motive l'atelier d'aujourd'hui repose sur les injonctions paradoxales, qui émanent des directions, de répondre à des appels à projet, y compris quand ceux-ci ne correspondent ni aux valeurs, ni aux objectifs des services.

**Exemple** : un nouvel appel à projet (O2R : offre de repérage et de remobilisation) est imposé à « Sortir de la rue ». Il s'agit de remettre à l'emploi les mêmes publics, en 6 à 9 mois. Ce projet va remplacer le CEJ-R, qui lui-même remplaçait la Garantie Jeunes. Pourquoi la Mission Locale a-t-elle accepté ? Parce qu'elle va perdre 140 000€ de budget, c'est une manière de compenser.

Pour les professionnels, la question qui se pose est éthique pour ainsi dire. Comment se positionner ? Faire grève ? C'est fait. L'équipe a été reçue par le financeur et n'a entendu qu'un discours politique visant à les

flatter. Autre proposition : masquer les sorties, en trafiquant les tableaux de reporting ? Ou au contraire faire remonter, par ce reporting, l'impossibilité à mettre en œuvre un tel projet qui se fonde sur le déni des difficultés des personnes reçues ?

La Direction fait miroiter une embauche à venir, mais l'équipe fait savoir qu'elle est déjà saturée avec 400 dossiers pour 2,5 ETP. La personne recrutée aura quel profil ? Sans doute un personnel administratif pour compléter les tableaux alors qu'il faudrait un travailleur social de plus sur le terrain.

**Constat partagé** : Nos Directions gèrent des flux (finances) et de la masse salariale (se développer pour tenir). L'aspect militant a totalement disparu de cette gestion par l'absence de considération du terrain. Nécessité de « *descendre dans la rue* », d'utiliser les collectifs, les lanceurs d'alerte, les media.

**Conclusion** : Ce sont des moments comme celui-ci qui permettent aux acteurs de terrain de se ressourcer, y compris quand les constats sont pessimistes. « *On se lâche pour ne pas lâcher* » !

### **Errance et Quartier Prioritaire Politique de la Ville**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée de Pessac

Contact : [rmarraud@ajp33.org](mailto:rmarraud@ajp33.org)

### **Le rétablissement**

Animé par l'équipe de la Maraude-Jeunes de Lyon

Compte-rendu par Benjamin

Contact : [maraudejeunes@alynea.org](mailto:maraudejeunes@alynea.org)

Les professionnels de la maraude jeunes vont à la rencontre des jeunes (16-25 ans) sans abri, sur leur lieu de vie (dans la rue et en squat) dans la métropole de Lyon. Lors des premières rencontres, ils évaluent de quelle manière les jeunes recourent aux structures qui leur sont destinées et effectuent des orientations, au regard des demandes formulées.

Les professionnels proposent une intervention plus renforcée aux jeunes en non-demande/non-recours vis-à-vis des dispositifs de droit commun (accompagnement social, domiciliation, santé, formation...), sur la base de la libre adhésion.

Dans nos accompagnements nous utilisons l'approche dite par du « rétablissement ».

### **Le rétablissement : Processus vers un mieux-être (développement du pouvoir d'agir)**

« L'objectif ultime de l'expérience de rétablissement n'est pas nécessairement de retrouver la santé en termes de rémission, de symptômes. Il s'agit plutôt pour une personne, de parvenir à l'utilisation optimale de ses

ressources personnelles et environnementales afin d'atteindre un état de bien-être et d'équilibre dans les conditions de vie qu'elle-même aura choisies » (Shery Mead et Mary Ellen Copeland).

Ce processus est visé à l'échelle individuelle de chaque jeune et plus collective (auto-support entre jeunes, à l'échelle de l'équipe,) voire politique.

### **Les outils du rétablissement à la maraude jeunes :**

- **La multiréférence** : favorise l'émergence et l'épanouissement du bien-être de chaque jeune et du lien établi avec l'équipe.

Développé dans le logement d'abord, « l'accompagnement en multiréférence propose que chaque usager soit accompagné par une équipe pluridisciplinaire, de manière à sortir de la relation duelle et ainsi ouvrir les perspectives et dimensions travaillées. (...) Cette pratique semble être en mesure de soutenir le développement du pouvoir d'agir aussi bien des personnes accompagnées que des professionnels » (ORSPERE-SAMDARRA, S'approprier le rétablissement dans l'intervention sociale, 2020).

A la maraude jeunes, l'accompagnement en multiréférence permet aux jeunes d'assumer des « préférences relationnelles » permettant plus facilement à la personne de livrer ses désirs, rêves et espoir.

Par ailleurs au sein du service, certains collègues sont plus à l'aise pour évoquer certains sujets ou l'inverse.

La multi référence permet à l'équipe de porter les situations ensemble, faisant en sorte de moins laisser un collègue seul face à une problématique lourde à porter.

Pour autant, cette modalité d'accompagnement demande du temps en équipe et de la rigueur dans les relèves pour s'échanger les informations et s'accorder sur les postures à tenir.

- **Le travail pair** : au sein de la maraude jeunes nous avons des professionnels dotés de « savoirs d'expérience » acquis au fil d'un parcours de vie similaire à celui des personnes accompagnées.

Il s'agit de passer du témoignage au savoir d'expérience en prenant de la distance par rapport à son propre vécu. Le travail pair a vocation à favoriser la prise en considération et « l'empowerment » (pouvoir d'agir) des personnes accompagnées dans le champ médico-social.

Il promeut donc une « horizontalisation de l'accompagnement des personnes et une transformation des cultures professionnelles du champ médico-social » (Plateforme du travail pair en région AURA).

La composition de l'équipe (2 travailleurs sociaux + 2 travailleurs pairs + 1 cheffe de service) a été pensée pour proposer un décalage dans le type d'accompagnement que nous pouvons proposer. La plupart des jeunes sont passés par de multiples institutions et ont rencontré de nombreux travailleurs sociaux. L'idée était donc de proposer un autre style d'accompagnement.

- **L'approche par les forces** : est un principe d'accompagnement.

Il s'agit de mettre l'accent sur les forces de la personne et non sur les difficultés et la pathologie. L'approche par les forces découle de 6 principes (selon l'École de bien-être social de l'Université du Kansas) :

1. L'accent est mis sur les forces de la personne et non sur les difficultés et la pathologie.

2. La communauté est vue comme une oasis de ressources pour la personne. La personne est maître d'œuvre du processus d'aide. Elle est en charge de la direction que prendront les services.
3. La relation entre la personne et son intervenant-pivot est primordiale, essentielle et s'articule autour de la confiance et de la reprise de pouvoir par la personne.
4. L'intervention prend place dans la communauté.
5. Toute personne peut se rétablir et a la capacité de transformer sa vie.

Dans notre travail au sein de la maraude jeunes nous essayons d'appliquer cette approche au mieux.

L'approche n'est pas prescriptive. Elle vise à soutenir le développement du pouvoir d'agir des jeunes en travaillant à partir de ce que la personne considère comme « important pour elle » et du champ des possibles proposés par les institutions.

Pour les jeunes qui le souhaitent, l'équipe utilise un outil « bilan perspective », pour identifier les « petits plaisirs » ainsi que des « rêves » et faire état du chemin parcouru et à parcourir.

L'équipe mobilise une approche fondée sur les forces, ressources, capacités des personnes. En ce sens, elle soutient le/la jeune dans l'identification de ses forces, compétences, ressources et l'accompagne dans leur mobilisation au service du changement souhaité en termes de mieux être.

Il existe d'autres outils pour favoriser le « rétablissement » des personnes. Cette approche nécessite de se questionner régulièrement sur notre travail, les postures lors dans nos accompagnements ainsi que le sens de nos missions.

### **Un projet rap en accueil de jour**

Animé par l'Accueil de Jour de Clermont Ferrand

Contact : [adj@lecpp.org](mailto:adj@lecpp.org)

### **Où en est-on du CEJ-R ? Et du projet d'allocation inconditionnelle de Meurthe et Moselle ?**

Animé par l'équipe de l'accueil de jour de Nancy et le référent CEJ-R de la Mission Locale d'Angers

Contacts : [chubert@asso-ars.org](mailto:chubert@asso-ars.org) et [jfagault@m1a49.fr](mailto:jfagault@m1a49.fr)

### **Le travail en centre-ville**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée de Montpellier-Centre

Contact : [l.bonnet@aps34.org](mailto:l.bonnet@aps34.org)

## **Les jeunes migrants mineurs-majeurs**

Animé par l'équipe de prévention spécialisée du Mans-Centre

Compte-rendu par Frédérique Stévenin

Contact : [prevention72.centreville@inalta.fr](mailto:prevention72.centreville@inalta.fr)

L'équipe de rue du Mans travaille aux abords de la gare et fait le constat de la présence de plus en plus manifeste de jeunes issus de l'ASE, en fin de contrat jeune majeur, ou en rupture de celui-ci, et de primo-arrivants (guinéens en majorité), qui se disent mineurs, sans pour autant avoir été reconnus comme tels.

Ce public a remplacé les « zonards » et les punks à chien.

Dans le département, l'ASE est saturée par les demandes (plus de 400 dossiers en attente d'être traités). A ce phénomène s'ajoute un traitement de cette population qui interroge pour le moins : jeunes reçus sans ménagement, ou encore provoqués pour passer à l'acte violent, rupture de CJM sans motif valable au bout de 15 jours... autre exemple : un fugueur est obligé de repasser par le circuit de l'urgence au bout d'un mois s'il veut retrouver sa place au foyer (avec les délais d'attente qui achèvent de le décourager de poursuivre cette demande).

Il faut savoir que l'ASE fait actuellement l'objet d'une inspection des Affaires Sociales en raison du décès accidentel d'un enfant de trois ans dont la situation nécessitait une mesure de placement.

Les *majeurs* sont encore moins considérés, les documents qu'ils présentent attestant de leur minorité sont considérés d'emblée comme faux (selon les pays d'origine) et les évaluations se font à l'oral, en français, par les éducateurs de l'ASE, et sont « *bâclées en 5 mn chrono* ».

**Question** : pourquoi les jeunes arrivent-ils dans ce département ?

C'est proche de Paris, ils y ont peut-être des connaissances, le bouche à oreille par des compatriotes qui y auraient trouvé refuge et une situation améliorée...

Autour de la gare sont également logés les MNA à l'hôtel. C'est également l'endroit où les jeunes vont être récupérés comme main d'œuvre par les dealers.

## **Discussion**

**Comment signale-t-on ces situations ?**

L'équipe se repose beaucoup sur les associations militantes telles que RESF. Attention toutefois par les temps qui courent à signaler par des effets d'alerte des prises en charge qui sont jusqu'alors inconnues.

**Exemple du dispositif Lycéens** à Paris, qui à trop vouloir faire régulariser les jeunes scolarisés, s'est imprudemment adressé à la PP, et se voit aujourd'hui fermer brutalement son service, sans délai. Le dispositif comprenait 106 places, il existait depuis 2014. En effet la Préfecture ne connaît qu'une seule catégorie : les MNA. Découvrir que sont financées des places, en dehors de ce dispositif, qui de plus est géré par les

collectivités locales, est souvent facteur de questions qui débouchent sur des retraits de subventions pour les structures, et des OQTF pour les bénéficiaires.

Sur le plan légal, nous constatons que le traitement de ces jeunes échappe à certaines obligations légales telles que la loi sur la santé, l'obligation de protéger une personne mineure sans tenir compte de son origine, l'obligation de scolarité.... Sur la question des évaluations le traitement est inégal selon les départements. Quand l'OFPPRA, qui a une connaissance fine des situations migratoires, n'est pas sollicité, les évaluations sont confiées à des éducateurs ou des personnels de l'accueil.

En cas de refus de la reconnaissance de minorité, il faut savoir que le juge pour enfants peut être saisi, et peut prendre une décision qui va à l'encontre de la décision de l'ASE (administrative). Les équipes ont-elles pris attache avec les juges en question, dont certains peuvent être très à l'écoute de ce genre de situations ?

Pour le moment l'équipe a convaincu sa hiérarchie d'aller rencontrer la nouvelle Directrice de l'antenne ASE afin de lui faire savoir quel traitement est réservé aux jeunes en question.

L'appellation *Majeurs* est dénoncée, il vaut mieux dire « *jeunes non reconnus* ». Le statut d'adolescent dérange. S'ils ont au-delà de 10-11 ans, ils sont considérés comme particulièrement matures pour être mineurs (on ne tient évidemment pas compte ici du parcours migratoire, encore moins du trauma).

### **Comment faire « remonter » ces situations ?**

Manifester, avoir recours aux media, aux syndicats....

### **Les jeunes majeurs ASE accueillis en FJT**

Atelier animé par l'ALJT 91 et 95

Contacts : [s.georjon@aljt.asso.fr](mailto:s.georjon@aljt.asso.fr) et [l.manry@aljt.asso.fr](mailto:l.manry@aljt.asso.fr)